Nations Unies S/PV.5851

Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

Provisoire

5851e séance
Mercredi 12 mars 2008, à 10 heures
New York

Président :	M. Churkin	(Fédération de Russie)
Membres :	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Verbeke
	Burkina Faso	M. Kafando
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Costa Rica	M. Urbina
	Croatie	M. Jurica
	États-Unis d'Amérique	M. Khalilzad
	France	M. Ripert
	Indonésie	M. Natalegawa
	Italie	M. Spatafora
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Ettalhi
	Panama	M. Arias
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir John Sawers
	Viet Nam	M. Le Luong Minh

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2008/159)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

08-26871 (F)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2008/159)

Le Président (*parle en russe*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Afghanistan, de l'Australie, du Canada, des Émirats arabes unis, de l'Espagne, de l'Inde, de l'Islande, du Japon, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan, des Pays-Bas, de la République de Corée, de la République islamique d'Iran, de la Slovénie et de la Turquie des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Tanin (Afghanistan) prend place à la table du Conseil; les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Guéhenno à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2008/159).

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.

Avant de lui donner la parole, je voudrais, au nom des membres, saluer la nomination de M. Kai Eide au poste de Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Je me réjouis également de sa présence à la présente séance avant de prendre ses importantes fonctions en Afghanistan. Nous attendons avec intérêt de travailler étroitement avec lui et lui souhaitons bonne chance et plein succès dans ses nouvelles fonctions exigeantes.

Je donne maintenant la parole à M. Guéhenno.

M. Guéhenno : Je voudrais commencer cette présentation en vous remerciant, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative de ce débat public sur l'Afghanistan. Les nombreux États Membres qui ont demandé à s'exprimer aujourd'hui sont un vibrant rappel que l'Afghanistan a beaucoup d'amis dans la communauté internationale, et ils sont une illustration de la détermination que nous partageons tous à aider l'Afghanistan à se reconstruire, à se réconcilier et à répondre aux aspirations contenues dans l'Accord de Bonn et dans le Pacte pour l'Afghanistan.

Je suis heureux de parler aujourd'hui en présence de M. Bo Asplund, qui a dirigé avec compétence la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) depuis le départ de Tom Koenigs en décembre dernier, et je suis particulièrement heureux de parler en présence de l'Ambassadeur Kai Eide qui, comme le Président vient de le rappeler, vient d'être nommé par le Secrétaire général comme son nouveau Représentant spécial en Afghanistan et Chef de la MANUA. Il injectera dans nos efforts une vigueur renouvelée, et j'aimerais remercier à cet égard tous les États membres qui ont exprimé leur vigoureux soutien à M. Kai Eide, alors qu'il va prendre ses fonctions à Kaboul.

Le rapport du Secrétaire général (S/2008/159), qui a été rendu public la semaine dernière, parle de lui-même. Il décrit avec franchise les difficultés que nous avons rencontrées, en particulier au cours de l'année passée. À travers ces difficultés, cependant, nous avons appris quelques leçons importantes, que nous devons

maintenant mettre en œuvre. En particulier, nous avons un diagnostic qui est de plus en plus largement partagé des obstacles principaux auxquels nous devons faire face. Nous faisons face à une insurrection qui a prouvé qu'elle était plus robuste que ce à quoi nous nous attendions et aussi plus impitoyable que nous ne l'avions jamais imaginée. Les institutions gouvernementales afghanes restent fragiles et si elles n'ont pas la capacité suffisante, elles sont susceptibles d'être fragilisées encore davantage par les pratiques corrosives et destructives de corruption. L'économie illégale de la drogue est malheureusement massive et elle se développe sur la fragilité de l'autorité de l'État; elle a en outre facilité l'insurrection et miné l'État. L'environnement régional est complexe et des intérêts nationaux sont quelquefois poursuivis aux dépens d'un effort pour soutenir ensemble la stabilité en Afghanistan d'une façon coordonnée. Finalement, la communauté internationale est certes engagée et généreuse, mais elle a parfois été insuffisamment unie sur des questions essentielles de notre stratégie en Afghanistan, et l'Organisation des Nations Unies porte sa part de responsabilité dans les insuffisances de la coordination internationale. Nous le reconnaissons et, comme je l'expliquerai dans cette présentation, nous travaillons à corriger cela, mais nous aurons, pour cela, besoin de la coopération de tous nos partenaires internationaux et afghans.

Sur la base de ce diagnostic commun des problèmes que nous rencontrons, le Conseil de sécurité a maintenant l'importante responsabilité de reconduire le mandat de la MANUA. Malgré les progrès importants réalisés en Afghanistan – en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé publique – malgré une économie qui a un taux de croissance élevée, nous rencontrons encore les problèmes sérieux que je viens de mentionner. Compte tenu de l'évolution de la situation au cours des deux dernières années, c'est maintenant qu'il faut faire face à ces défis et opérer les corrections et changements de cap nécessaires. C'est pour cette raison que le Secrétaire général a inclus dans son rapport une section sur le mandat de la MANUA qui, nous l'espérons, aidera le Conseil dans ses décisions sur l'avenir de la Mission.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Le mandat actuel de la MANUA est le résultat de négociations menées à la fin de 2005 avec le Gouvernement afghan et des partenaires clefs. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général du 6 mars, nous estimons que ce mandat est toujours approprié et qu'il est suffisamment large pour nous permettre d'atteindre nos objectifs. Aussi n'avons-nous pas tenté de modifier ou d'élargir le mandat de la MANUA. En d'autres termes, nous ne pensons pas que la MANUA ait besoin de pouvoirs supplémentaires. En revanche, nous pensons qu'étant donné la situation, son mandat doit être plus ciblé. C'est la raison pour laquelle le Secrétaire général a proposé les six domaines prioritaires énoncés au paragraphe 64 du rapport. Je voudrais appeler l'attention sur certains de ces domaines prioritaires. Le premier est la coordination de l'aide internationale.

Les recommandations du Secrétaire général sur cette question essentielle constitue l'aboutissement d'un débat qui a débuté en septembre de l'année dernière, à la réunion de haut niveau sur l'Afghanistan qui a eu lieu en marge de l'Assemblée générale. Nous avons entendu les appels très clairs lancés par de nombreux participants pour que l'ONU intensifie ses efforts de coordination. Ensuite, nous avons entamé des consultations avec les États Membres, le Gouvernement afghan et au sein de la MANUA sur la meilleure manière d'y parvenir. Ces discussions ont été poursuivies à la réunion du Conseil commun de coordination et de suivi qui s'est tenue à Tokyo le mois dernier. Il y a notamment été conclu que le Pacte demeure l'expression du partenariat international avec le Gouvernement afghan, que le Conseil commun de coordination et de suivi représente le principal organe de coordination pour superviser ce partenariat, que la Stratégie de développement national de l'Afghanistan, une fois présentée à la Conférence de Paris en juin, sera le plan pour la réalisation des objectifs du Pacte.

Ainsi, il existe deux questions clefs qui permettront d'améliorer la vie de tous les Afghans : premièrement, la Stratégie de développement national de l'Afghanistan doit bénéficier du plus d'appui possible; deuxièmement, le Conseil commun de coordination et de suivi doit pouvoir jouer un rôle efficace. Les recommandations du Secrétaire général traduisent ces deux priorités. L'appui à la Stratégie de développement national de l'Afghanistan suppose que les donateurs fournissent davantage de leurs fonds dans le cadre du budget ordinaire de l'Afghanistan. Le renforcement du Conseil commun de coordination et de suivi signifie qu'il faut veiller à ce qu'il prenne connaissance de tous les grands projets d'aide en cours dans le pays et à ce qu'il puisse voir si certains secteurs ou provinces sont quelque peu oubliés, afin de pouvoir proposer de redresser la situation. Il est possible que le

secrétariat du Conseil commun de coordination et de suivi doive être renforcé pour organiser et analyser ces données.

La deuxième question porte sur les relations qu'entretient la MANUA avec la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Cette relation repose sur deux piliers solides : nos objectifs communs et nos mandats, complémentaires mais différents, qui émanent tous les deux du Conseil de sécurité. Depuis que l'OTAN dirige la FIAS, nous avons établi des mécanismes de coordination et nous avons appris à collaborer – à l'échelon des provinces, où les équipes de reconstruction de provinces et les bureaux de la MANUA travaillent en partenariat; à Kaboul, entre la direction de la MANUA et le siège de la FIAS à Kaboul; et également entre les sièges à New York et à Bruxelles. Nous attendons avec intérêt la réunion sur l'Afghanistan qui se tiendra à Bucarest au début du mois d'avril, au cours de laquelle l'OTAN présentera sa propre approche globale. Le Secrétaire général y participera, démontrant ainsi l'importance que nous attachons à ce partenariat et au succès en Afghanistan.

La troisième question que je voudrais souligner concerne les prochaines élections. L'ONU a joué un rôle remarquable dans les élections de 2004 et de 2005, dans le cadre desquelles nous avons non seulement fourni des conseils techniques, mais nous avons également été coresponsables des élections, grâce à notre participation à l'Organe mixte d'administration des élections. Nous demeurons prêts à appuyer le prochain cycle électoral, étant entendu que, contrairement aux élections précédentes, la Commission électorale indépendante jouera le rôle de chef de file. L'inscription des électeurs et la tenue des élections exigeront un appui financier considérable de la part de la communauté internationale. Nous travaillons avec la Commission électorale afin de terminer les plans pour pouvoir les présenter aux donateurs. Il ne faut sous-estimer ni les difficultés ni l'enjeu de ces élections. Nous avons appris d'autres opérations de paix que la deuxième phase d'élections tenues après un conflit est souvent plus critique que la première. Cela sera sans doute le cas en Afghanistan. Nous revoyons nos structures et nos ressources pour pouvoir réagir immédiatement une fois reçue la demande d'assistance et une fois que les autorités afghanes auront pris les décisions qui s'imposent concernant la date des élections et la législation électorale essentielle. J'encourage le Gouvernement afghan et les institutions législatives à prendre ces décisions sans plus tarder.

La question du dialogue politique demeure essentielle dans nos efforts. Tout récemment, M. Asplund a rencontré le Président Karzaï, lequel l'a assuré qu'il appuyait sans réserve les efforts déployés par la MANUA pour établir des contacts avec les Afghans, en particulier ceux qui se sentent coupés de leur gouvernement mais qui ne s'opposent pas à la Constitution et ne sont pas visés par les sanctions de l'ONU dans le cadre du processus engagé par la résolution 1267 (1999). Pour être plus efficaces, nous allons renforcer notre présence sur le terrain en ajoutant du personnel international aux sept bureaux provinciaux de la MANUA mis en place au cours des 18 derniers mois, comme cela a été approuvé dans le dernier budget. Nous sommes également sur le point de procéder à une évaluation, en étroite collaboration avec le Département de la sûreté et de la sécurité, des activités de la MANUA sur le terrain afin d'ouvrir éventuellement de nouveaux bureaux extérieurs là où les conditions de sécurité s'y prêtent.

Pour que nos activités décentralisées soient crédibles, elles doivent être étayées par une gouvernance améliorée, notamment au niveau local. Nous appuyons la Direction indépendante de la gouvernance locale, établie récemment, en tant que principal moyen d'améliorer la gouvernance au niveau infranational en renforçant les liens entre les pouvoirs publics locaux et le gouvernement central. La MANUA appuie également la mise en place du Programme d'action national pour la justice, qui s'attache à accroître les capacités des Afghans à assurer des services juridiques, à garantir l'accès du public aux tribunaux et à l'aide juridique et à mieux sensibiliser le public à la connaissance de ses droits et des procédures de recours judiciaire.

Cette initiative porte tout à la fois sur l'instauration de l'état de droit dans une plus grande partie du pays et sur l'extension des pouvoirs publics au niveau local, et j'engage instamment les États Membres à en assurer le financement adéquat.

Enfin, pour ce qui est des stupéfiants, dont j'ai dit qu'ils étaient un facteur clef d'affaiblissement de la sécurité et de la gouvernance en Afghanistan, j'ai constaté avec satisfaction que le Conseil commun de coordination et de suivi a réussi à convenir d'un plan d'exécution de la stratégie de lutte contre les stupéfiants. Les débats tenus pendant l'élaboration de

ce plan ont abouti au règlement des divergences politiques qui avaient sapé nos efforts communs de lutte contre les stupéfiants. La MANUA et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ont fourni des conseils techniques qui ont favorisé la formation de ce consensus. Nous espérons pouvoir, à l'avenir, continuer à fournir ce type de conseils techniques et d'orientations générales tant au Gouvernement afghan qu'aux partenaires internationaux. Il faut notamment, comme nous l'avons souvent affirmé, axer nos efforts sur la réforme du secteur de la sécurité et en particulier sur la mise en place de la police nationale afghane. Je continue d'espérer que les initiatives de réforme qui ont été lancées mais qui sont lentes à se mettre en place s'intensifieront sous l'égide du Conseil international de coordination de la police auquel le Conseil commun de coordination et de suivi a confié, lors de la réunion qu'il a tenue à Tokyo, la tâche de superviser la mise en œuvre de ces réformes.

En présentant le rapport du Secrétaire général (S/2008/159), je me suis concentré sur quelques-unes seulement des nombreuses questions qu'il examine. Pour ce qui est de l'avenir, nous devons être pragmatiques tout en étant ambitieux. Je suis sûr que l'Ambassadeur Eide aura très bientôt ses propres observations à faire sur le rôle de l'ONU en Afghanistan, car il connaît bien le pays et le système des Nations Unies. Nous attendons avec intérêt les opinions et les propositions perspicaces qu'il va sans doute avancer, et je suis, quant à moi, heureux de laisser la MANUA en de si bonnes mains.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Guéhenno de son exposé. Conformément à l'accord auquel est parvenu le Conseil lors de ses consultations préalables, je demande aux orateurs de limiter leur déclaration à cinq minutes de manière que le Conseil puisse mener à bien ses travaux avec diligence. Les délégations ayant de longues déclarations sont priées d'en distribuer le texte écrit et d'en prononcer une version abrégée dans la salle.

M. Spatafora (Italie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement M. Guéhenno de nous avoir fait un exposé clair et complet sur le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2008/159). Je souhaite également saluer la participation et la présence dans cette salle du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Eide. Nous nous félicitons de la nomination à cette fonction difficile d'un diplomate aussi qualifié et expérimenté. Plus les espoirs sont grands – et ils sont très grands – plus il aura besoin d'appui pour se lancer dans cette entreprise. Je tiens à assurer M. Eide qu'il peut compter sur nous.

Je voudrais aussi vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance selon le format le plus large possible. La longue liste des orateurs témoigne du vif intérêt d'un nombre important d'États Membres vis-à-vis de cette question. Elle montre également que, dans sa quête pour la paix, la stabilité et le développement, l'Afghanistan a de nombreux amis sur lesquels il peut compter. C'est un privilège pour nous que de pouvoir entendre tous nos partenaires avant de nous engager dans l'étape finale de notre travail sur la résolution destinée à proroger le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

C'est avec humilité que nous assumons la responsabilité de diriger ce processus au sein du Conseil, mais nous avons aussi le sentiment d'assumer le rôle d'une étoile guide. Je crois que c'est à cette idée d'une étoile guide que fait référence le Secrétaire général au paragraphe 64 du rapport lorsqu'il écrit

> « Celle-ci [la MANUA] a pour principale mission de renforcer l'autorité de l'État afghan et, pour ce faire, de promouvoir un appui international plus cohérent. » (*S/2008/159, par. 64*)

Nous devons tous comprendre bien clairement que c'est le renforcement de l'autorité et du contrôle de l'État afghan qui est en jeu. Nous continuerons à prendre dûment en considération toutes les opinions qui seront exprimées au cours du présent débat. Premièrement, nous avons pris note du rapport du Secrétaire général et de ce que le Secrétaire général adjoint, M. Guéhenno, a dit très clairement, à savoir que le mandat est bien adapté et suffisamment large, mais qu'il doit être affiné. Je crois que c'est exactement ce que nous devons faire, en tenant compte des six domaines mis en relief dans le rapport du Secrétaire général.

L'Italie souscrit sans réserve à la déclaration que prononcera le Représentant permanent de la Slovénie au nom de l'Union européenne. Je vais simplement faire quelques observations supplémentaires sur les difficultés auxquelles le Conseil est confronté.

Le message central que nous pouvons retirer du rapport du Secrétaire général est que la communauté internationale doit maintenir le cap en Afghanistan, peut-être en modifiant les modalités, mais certainement

avec la même détermination. C'est ce que demandent nos amis afghans. Les ennemis de la paix et de la stabilité ont montré qu'ils sont prêts à profiter de tout signe de faiblesse et à combler les vides qui pourraient se créer. Encore une fois, nous rendons hommage aux victimes de toute nationalité de la violence insensée que subit l'Afghanistan. On ne saurait tolérer tant de morts; il faut que cela cesse.

La confiance mutuelle entre l'Afghanistan et ses partenaires est indispensable si nous voulons contrer les forces de l'opposition. La communauté internationale doit croire en la bonne foi des autorités afghanes, et ces dernières, quant à elles, doivent avoir confiance en l'engagement sincère et impartial de leurs partenaires. Et il faut maintenir ce climat de confiance même lorsque le sentiment existe de part et d'autre que des erreurs sont commises. Ces malentendus – car il s'agit bien de malentendus – ne sauraient empiéter sur nos objectifs stratégiques communs. Le dialogue et la compréhension mutuelle permettront d'y remédier, sinon nous assisterions – perspective effrayante – à la déliquescence de notre partenariat et au succès de nos ennemis communs.

Nous restons convaincus que l'ONU doit continuer à jouer avec détermination son rôle irremplaçable en tant que garant de notre partenariat et de la confiance mutuelle. Notre engagement commun se nourrit de la légitimité que seule l'ONU peut conférer. C'est pourquoi nous ne pouvons pas demander à l'ONU de faire davantage en matière de coordination sans que tous les acteurs internationaux s'engagent véritablement à respecter le rôle de coordination de l'Organisation. Il doit également être bien clair que ce rôle crucial doit continuer à aller de pair avec le renforcement continu, je le répète, du contrôle et de l'autorité du Gouvernement afghan dans tous les secteurs, de la sécurité à la prestation de services à la population. Comme le Secrétaire général adjoint Guéhenno l'a souligné à juste titre, le Conseil commun de coordination et de suivi incarne, par sa nature et sa composition, ces principes directeurs.

C'est pourquoi, de notre point de vue, il doit être renforcé et doit disposer des moyens nécessaires pour s'acquitter de ses fonctions de surveillance conformément au Pacte pour l'Afghanistan. Ces fonctions deviendront encore plus importantes, à mesure que les efforts communs que nous déployons pour respecter les critères et les délais définis dans le Pacte se heurteront à de plus en plus de difficultés.

Le rapport du Secrétaire général et l'exposé présenté aujourd'hui décrivent avec force la nature des difficultés rencontrées dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance, de la préparation des élections, du développement socioéconomique, de la coopération régionale, de la protection des droits de l'homme, de l'égalité entre les sexes, de l'aide humanitaire et de la lutte contre les stupéfiants. La présidence de l'Union européenne exposera en détail nos préoccupations communes dans ces domaines.

J'ajouterai simplement que, dans ce contexte, il est tout à fait opportun d'organiser un examen de haut niveau à mi-parcours de la mise en œuvre du Pacte, afin de recentrer nos efforts et d'établir de nouvelles priorités. C'est pourquoi nous sommes disposés à participer aux travaux préliminaires de la conférence internationale que la France a proposé d'accueillir si aimablement et avec tant d'à-propos.

L'organisation de manifestations similaires est essentielle pour donner un nouvel élan aux initiatives menées sur le terrain, comme le montre le suivi efficace de la Conférence de Rome sur la justice et l'état de droit en Afghanistan. À cet égard, nous avons relevé avec beaucoup de satisfaction les bonnes nouvelles annoncées dans le rapport du Secrétaire général concernant la mise en place du programme d'action nationale pour la justice.

Enfin, je voudrais aborder la question fondamentale de la contribution à apporter par le Conseil de sécurité. Parfois, l'évolution de la situation sur le terrain semble contrarier les demandes et décevoir les attentes exprimées autour de cette table, mais cela ne signifie pas que le Conseil doive s'abstenir de remplir le rôle que la Charte lui confère. Il relève de notre responsabilité de donner à la MANUA des orientations claires et précises, car c'est dans ce domaine que nous pouvons faire changer les choses.

À cet égard, nous pensons que les recommandations qui figurent aux paragraphes 63 et 64 du rapport du Secrétaire général offrent une possibilité unique de fournir ces orientations. En raison de la vaste portée du mandat, nous convenons qu'il est nécessaire de continuer de développer les indications qui figurent dans la résolution 1746 (2007), afin de déterminer plusieurs actions prioritaires pour la MANUA, comme nous l'avons dit précédemment.

Nous sommes prêts à travailler avec les membres du Conseil de sécurité pour traduire dans un langage

consensuel les sages recommandations du Secrétaire général, tout en examinant minutieusement toutes autres suggestions. Nous sommes certains que les objectifs et les compétences du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, M. Eide, contribueront pour beaucoup à mettre efficacement en œuvre le mandat recentré et assorti de nouvelles priorités.

Je voudrais également rappeler que la MANUA doit recevoir de la communauté internationale non seulement des orientations claires, mais également l'appui politique et les ressources nécessaires pour s'acquitter de ses tâches difficiles.

Nous pensons par ailleurs que la résolution qui doit être adoptée doit examiner sérieusement plusieurs questions horizontales inscrites à l'ordre du jour du Conseil, notamment la protection des civils, les enfants et les conflits armés, les femmes, la paix et la sécurité, questions qui sont toutes essentielles dans le cas de l'Afghanistan. Il convient d'assurer le suivi de nos débats généraux sur ces questions, lorsque nous examinerons les mandats par pays.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer la volonté inébranlable de l'Italie d'aider nos amis afghans, s'ils nous le demandent, à promouvoir la paix, la stabilité et le développement après des décennies de conflit. Je pense que nos contributions permanentes depuis 2001, ainsi que le sacrifice de nos soldats témoignent de notre détermination de façon plus convaincante que des mots.

M. Arias (Panama) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint pour les opérations de maintien de la paix, du rapport qu'il nous a présenté. Par ailleurs, nous voudrions remercier M. Tom Koenigs, ancien chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour ses efforts, de même que tout son personnel.

Nous sommes conscients du rôle important que la MANUA a joué dans la reconstruction de l'Afghanistan; c'est pourquoi nous souhaitons plein succès à M. Kai Eide dans son nouveau poste de Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MANUA.

Depuis que nous avons reçu le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan, les nouvelles que nous avons reçues de ce pays ont été peu encourageantes. En témoigne l'incroyable défi que représente la création d'un État viable et pacifique dans ce pays qui n'a connu que guerre et intolérance au cours des dernières décennies.

Cependant, nous nous demandons si les obstacles croissants auxquels la communauté internationale doit faire face en Afghanistan ne sont pas dus au manque de coordination et de détermination des responsables de la coopération pour la reconstruction, ce qui les empêche de s'attaquer aux causes profondes du conflit.

Nous sommes déçus de ce que, par exemple, des États membres de l'OTAN, organisation chargée de la sécurité en Afghanistan, proposent des stratégies divergentes pour stabiliser le pays. Des décisions qui, dans certains cas, donnent la priorité aux résultats rapides au détriment d'améliorations à long terme, tant au niveau des institutions que du secteur de la sécurité, sont risquées, car elles menacent de réduire l'attention et les ressources destinées à réprimer l'insurrection.

Par ailleurs, imposer unilatéralement des politiques non consensuelles ne contribue pas non plus à élaborer des stratégies coordonnées et mine la volonté des Afghans de reconstruire leur pays et de participer activement à cette reconstruction. Ce manque de coordination et de promotion des objectifs communs constitue un obstacle sérieux au multilatéralisme, qui est le fondement même de notre institution.

Enfin, nous comprenons que, pour donner plus de cohérence aux efforts déployés par la communauté internationale en Afghanistan, il est nécessaire que la MANUA les dirige de façon plus énergique. Bien que les Afghans eux-mêmes doivent prendre en main l'avenir de leur pays, comme l'Ambassadeur de l'Italie l'a signalé avec beaucoup de précision et de clarté, la MANUA peut et doit assumer un rôle plus actif dans la coordination des efforts visant à mettre en place un État viable en Afghanistan et à le protéger.

Par ailleurs, tant l'ONU que les forces internationales doivent redoubler d'efforts pour améliorer les mécanismes de coopération entre elles, de même que pour renforcer la gestion compétente et responsable des dirigeants afghans. Enfin, nous sommes favorables à la prorogation du mandat de la MANUA jusqu'en mars 2009, en insistant sur la nécessité que l'ONU coordonne davantage et plus énergiquement les efforts déployés pour reconstruire le pays et améliorer sa situation sécuritaire.

M. Verbeke (Belgique) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint, M. Jean-Marie Guéhenno, pour sa présentation du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan.

À travers vous, Monsieur le Président, je voudrais saluer la présence parmi nous de M. Kai Eide, ainsi que le féliciter au nom de la Belgique pour sa nomination en tant que nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et l'assurer du plein appui et de la confiance de mon pays dans l'exercice de cette importante fonction. Je me félicite également de la présence à la table du Conseil de sécurité de notre collègue afghan.

En complément de la déclaration qui sera faite tout à l'heure par la Slovénie au nom de l'Union européenne et à laquelle ma délégation souscrit pleinement, je voudrais faire les observations suivantes sur le rôle central des Nations Unies dans la stratégie globale vis-à-vis de l'Afghanistan.

Il y a un peu plus de deux ans, l'Afghanistan et la communauté internationale concluaient à Londres un pacte sur cinq ans. Les objectifs définis à l'époque sont toujours d'actualité. Même si des défis demeurent, il est positif de constater que, comme le souligne d'ailleurs le Secrétaire général dans son rapport, la communauté internationale reste fortement engagée en Afghanistan.

Comme dans tout partenariat, les parties ont bien entendu chacune leur part de responsabilité à assumer.

Le Gouvernement et le peuple afghans ont un rôle prépondérant à jouer, la communauté internationale ne pouvant, par ses efforts, que soutenir et renforcer le régime issu des élections. Dans le cadre de ce partenariat, l'Organisation des Nations Unies est prête à répondre aux appels récents d'assumer un rôle central dans la coordination de l'aide internationale, et la Belgique s'en félicite. Pour réussir, il convient toutefois de lui donner les moyens et l'espace nécessaires pour exercer cette responsabilité.

Cette coopération entre l'Afghanistan et la communauté internationale est d'autant plus indispensable vu l'interconnexion des défis auxquels fait face l'Afghanistan. Réussir en Afghanistan signifie améliorer le quotidien des Afghans et mettre en place un système institutionnel qui pourra perpétuer les progrès enregistrés. Seules une approche et une stratégie globales permettront d'y arriver.

On le sait, sans sécurité, i1 n'y aura pas de développement et sans développement, la sécurité ne pourra être assurée. La problématique de la drogue en est malheureusement une illustration. Pour consolider ces deux piliers du Pacte pour l'Afghanistan – sécurité et développement –, le troisième pilier – gouvernance, état de droit et droits de l'homme – est tout aussi crucial et là, les Afghans ont une responsabilité majeure. Si des progrès sont à noter, notamment au travers de la mise en place de la Direction indépendante de la gouvernance locale, beaucoup reste à faire. La corruption reste un problème majeur minant les efforts de réforme de la justice, de la police et de l'administration, et les progrès en matière de droits de l'homme sont limités.

Dans tous ces domaines, les Nations Unies peuvent faire la différence. C'est pourquoi la Belgique soutient les recommandations faites par le Secrétaire général dans son rapport (S/2008/159) et en particulier quant au rôle de coordination des efforts de la communauté internationale, quant au soutien aux efforts pour améliorer la gouvernance au niveau local et quant à la coopération renforcée avec la Force internationale d'assistance à la sécurité. À cet égard, la Belgique se félicite de la participation du Secrétaire général Ban Ki-moon à la réunion internationale sur l'Afghanistan, organisée à Bucarest le 3 avril prochain en marge du Sommet de l'OTAN.

L'année 2008 devra à nouveau constituer une étape importante dans le processus lancé à Bonn fin 2001 pour que l'Afghanistan redevienne un État stable et prospère. Outre la finalisation et le lancement de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan, des décisions importantes doivent être rapidement prises pour les prochaines élections présidentielles et législatives.

La Conférence internationale que la France a proposé d'accueillir à Paris en juin prochain devrait être l'occasion de faire le bilan des progrès accomplis et nous inciter tous – Gouvernement afghan et communauté internationale – à redoubler d'efforts d'ici là pour s'assurer que les objectifs fixés à Londres soient atteints.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise remercie le Secrétaire général adjoint Guéhenno de son exposé sur l'Afghanistan. La Chine félicite également M. Kai Eide pour sa nomination à la fonction de Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan. La Chine attend

avec intérêt de travailler en étroite coopération avec lui et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

La Chine note avec satisfaction qu'avec l'appui de la communauté internationale et de l'ONU, l'Afghanistan a réalisé quelques progrès dans la reconstruction et le développement nationaux. Sur le front politique, le Gouvernement afghan a créé la Direction indépendante de la gouvernance locale (DIGL) pour contrôler l'administration locale et lutter contre la corruption et les stupéfiants illicites. Dans le domaine économique, l'économie nationale afghane a connu une croissance stable et le produit national brut prévu a régulièrement progressé pour la quatrième année consécutive. S'agissant de la coopération régionale, le Gouvernement afghan a travaillé de concert avec les autres pays de la région pour venir à bout du terrorisme et promouvoir le développement économique et le retour des réfugiés.

Il y a toutefois une réalité dont nous devons prendre conscience : l'Afghanistan se heurte toujours à de nombreuses et graves difficultés, notamment la détérioration de la situation en matière de sécurité et les actes de violence et de terrorisme incessants. Il convient de renforcer considérablement le Gouvernement afghan à tous ses échelons, notamment dans les secteurs de la sécurité et de la justice. Le peuple afghan continue de vivre dans la pauvreté et le problème des stupéfiants n'est toujours pas réglé. Relever ces défis exigera des efforts supplémentaires de la part du Gouvernement afghan et de la communauté internationale. La Chine accorde une grande importance aux problèmes qui sévissent en Afghanistan, et nous attendons avec impatience que la situation continue de s'améliorer.

Ici, je voudrais insister sur les points suivants. En premier lieu, l'établissement de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan exigera des efforts conjoints des forces de sécurité en Afghanistan, ainsi que de la MANUA et de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). La Chine apprécie les efforts déployés par la MANUA et la FIAS à cet égard. Nous espérons que les parties concernées, tout en conduisant des opérations militaires contre les terroristes, renforceront leur communication et coopération avec les forces afghanes de sécurité et avec la MANUA pour que chaque partie mette pleinement à profit ses propres atouts et ses synergies. La communauté internationale doit investir davantage de ressources pour aider l'Afghanistan à reconstruire ses forces militaires et de police, afin qu'elles puissent s'acquitter, indépendamment et sans tarder, de la responsabilité du maintien de la sécurité nationale et de la stabilité sociale.

En deuxième lieu, pour parvenir à une paix durable en Afghanistan, il faut miser sur le développement économique et l'amélioration de la qualité de vie. L'expérience a montré que les opérations militaires ne pouvaient pas régler tous les problèmes auxquels se heurte l'Afghanistan. La communauté internationale doit appuyer davantage le Gouvernement afghan et des efforts doivent être déployés pour mettre pleinement en œuvre le Pacte pour l'Afghanistan et la Stratégie de développement national de l'Afghanistan afin que tous les Afghans puissent profiter des dividendes du développement et retrouver leur confiance dans l'avenir du pays. La Chine apprécie tous les efforts entrepris par les pays voisins de l'Afghanistan pour promouvoir son développement économique.

En troisième lieu, dans le cadre de ses efforts, la MANUA doit continuer d'être guidée par le principe de justice et de neutralité et de jouer un rôle central de coordination. La Chine est favorable à une prolongation du mandat de la MANUA et à ce qu'elle joue un rôle accru dans la coordination de l'appui international à l'Afghanistan. Il convient de souligner à cet égard qu'en collaborant avec les organisations internationales compétentes, la MANUA doit respecter strictement son mandat et défendre sans défaillance les principes de justice et de neutralité. Tout en coordonnant l'assistance internationale multiforme fournie à l'Afghanistan, la MANUA doit rappeler aux donateurs qu'il faut respecter la volonté du peuple et du Gouvernement afghans. S'agissant de la question de la réconciliation nationale, la MANUA peut, à la demande du Gouvernement afghan, fournir un appui constructif, mais elle ne peut toutefois pas prendre de décisions pour le compte du Gouvernement.

En tant que pays voisin ami de l'Afghanistan, la Chine attache une grande importance au développement de ce pays. Nous éprouvons beaucoup de compassion pour les souffrances du peuple afghan. Nous espérons sincèrement qu'avec l'appui vigoureux de la communauté internationale, les Afghans pourront rétablir la sécurité et la stabilité et parvenir rapidement au développement et à la prospérité. La Chine ne ménagera aucun effort, au mieux de ses capacités, pour continuer à apporter son appui à l'Afghanistan.

Sir John Sawers (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de commencer par attirer l'attention du Conseil sur la présence, sur le côté de la salle, d'une délégation de six membres de la Chambre des communes du Parlement britannique, qui sont à l'ONU en visite officielle.

Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint Guéhenno de son exposé qui est, comme de coutume, très riche et informatif. Je remercie également le Représentant spécial par intérim Asplund pour la manière dont il a dirigé la MANUA depuis le début de l'année et je souhaite chaleureusement la bienvenue à l'Ambassadeur Kai Eide et le félicite de sa nomination. Nous nous réjouissons de travailler en coopération étroite avec lui ces prochains mois.

L'ONU étant au cœur de l'action internationale en Afghanistan, M. Eide est appelé, en sa qualité de Chef de la MANUA, à y jouer un rôle de coordination crucial. Nous nous réjouissons que le Secrétaire général soit disposé à ce que la MANUA assume en Afghanistan une responsabilité accrue en matière de coordination. C'est quelque chose qu'avec d'autres nous demandons depuis un certain temps déjà. Nous reconnaissons que quiconque plaide en faveur d'une coordination accrue doit accepter de s'y soumettre.

Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir pris l'initiative d'organiser le débat d'aujourd'hui. Ce qui est formidable au sujet de l'Afghanistan c'est que tant de pays et d'organisations participent à l'effort international. La communauté de vues et de pensées qui unit ces pays et ces organisations est elle aussi remarquable. Des événements comme celui d'aujourd'hui viennent rappeler l'ampleur de l'engagement international et du soutien apporté au Gouvernement afghan. Je salue chaleureusement la présence du Représentant permanent de l'Afghanistan.

Nous accueillons favorablement le dernier rapport du Secrétaire général et prenons note du tableau qu'il y dresse : celui d'un pays qui progresse à vive allure depuis la chute des Taliban en 2001, mais qui reste confronté à d'immenses obstacles, certains lui étant propres, d'autres étant le lot de nombreuses démocraties au lendemain d'un conflit. La communauté internationale n'a pas d'autre choix que d'aider l'Afghanistan à les surmonter.

L'une des tâches à accomplir par la communauté internationale, sous la houlette de l'ONU, consiste à chapeauter les différents types d'activités – militaires, politiques, économiques et liées au développement – en appui au Gouvernement afghan. Nous savons tous qu'il ne peut y avoir de solution exclusivement militaire aux problèmes actuels de l'Afghanistan. Pour réussir, nous devons mettre en commun toutes nos ressources en direction de l'objectif commun.

C'est pourquoi nous saluons l'appel du Secrétaire général en faveur d'une meilleure coopération civile et militaire. L'ONU et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) poursuivent les mêmes objectifs en Afghanistan. Il importe donc qu'elles travaillent ensemble à leur réalisation. Le Sommet de l'OTAN qui se tiendra à Bucarest le mois prochain sera l'occasion de faire le point sur sa contribution en Afghanistan et d'étudier la manière de servir au mieux l'objectif général. Nous nous réjouissons que le Secrétaire général ait annoncé hier que le Président Karzaï et lui-même seraient présents à Bucarest pour participer à une réunion spéciale sur l'Afghanistan.

Nous espérons également une nouvelle expansion de la présence de la MANUA en Afghanistan, y compris dans le sud. Plus le champ d'action de la MANUA sera grand, plus la Mission sera en mesure de comprendre la configuration des forces en jeu dans les différentes parties du pays, de s'acquitter de son mandat et d'assumer le rôle de direction que nous souhaitons tous.

Appuyer une démarche globale suppose également d'accompagner les efforts nationaux tendant à rallier les Afghans mécontents au reste de la société, sous réserve qu'ils renoncent à la violence et acceptent la Constitution afghane. Comme le Secrétaire général, nous pensons que la MANUA a un grand rôle à jouer en appui aux efforts afghans de réconciliation quelle que soit la forme que le Gouvernement juge bon de leur donner.

Notre travail en Afghanistan continue de s'inscrire dans le cadre fixé par le Pacte pour l'Afghanistan, signé à Londres en janvier 2006. Cet accord traduit l'engagement pris par la communauté internationale à l'égard de l'Afghanistan. Il énonce également ce que nous, la communauté internationale, attendons du Gouvernement afghan. Rappelons qu'il s'agit d'un processus sous contrôle afghan dont la progression dépend de l'aptitude du Gouvernement afghan à prendre la tête des efforts dans des domaines clefs. Je sais que c'est ainsi que le Gouvernement afghan conçoit son succès et que c'est vers quoi tendent tous ses efforts.

Tout cela va prendre du temps. Nous voyons déjà les forces nationales de sécurité afghanes prendre de plus en plus le commandement des opérations de sécurité, avec l'aide des forces internationales. Il est clair que les prochaines élections présidentielles et parlementaires devront être conduites et gérées par les Afghans eux-mêmes, avec le concours, notamment financier, de la communauté internationale et de l'ONU.

Nous attendons également des Afghans qu'ils prennent davantage la tête de la lutte contre la drogue. L'accord conclu à Tokyo sur un plan hiérarchisé pour l'application de la stratégie nationale de lutte contre la drogue constitue un grand pas en avant puisqu'il fixe des objectifs ambitieux en matière d'éradication et prévoit une protection des forces digne de ce nom. Nous espérons également d'autres mesures gouvernementales destinées à améliorer la gestion des affaires locales, condition essentielle de la campagne antidrogue, notamment par l'intermédiaire de la Direction indépendante de la gouvernance locale.

S'agissant du développement, nous attendons avec impatience la finalisation et le lancement de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. Cela contribuera grandement à renforcer la prise en main afghane de l'action en faveur du développement, notamment dans la tâche difficile qui consiste à définir un nombre acceptable de domaines d'action prioritaires. La conférence prévue à Paris en juin de cette année sera l'occasion de dresser le bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie de développement et du Pacte pour l'Afghanistan.

Personne, et certainement pas le Royaume-Uni, ne sous-estime l'ampleur de la tâche à accomplir en Afghanistan. Cela dit, parce que nous avons conscience de ce qui est en jeu en Afghanistan, nous intervenons depuis 2001 sur les plans militaire, financier et politique et avons fortement accru notre contribution au cours des deux dernières années.

Nous sommes optimistes. Nous savons que le peuple et le Gouvernement afghans veulent la même chose que tout le monde : pouvoir vivre dans la paix et la prospérité. C'est un idéal bien plus puissant que la violence et la haine proposées par les ennemis de la démocratie en Afghanistan. Nous voulons croire qu'avec notre soutien, c'est l'idéal de paix et de prospérité qui triomphera.

M. Kafando (Burkina Faso) : Nous remercions M. Jean-Marie Guéhenno de nous avoir présenté le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2008/159). Nous saluons la présence parmi nous de M. Kai Eide, nouveau Représentant spécial du Secrétaire général en Afghanistan et l'encourageons dans les nouvelles responsabilités qui sont les siennes.

Il ressort du rapport que, malgré la fragilité nettement perceptible des institutions politiques et socioéconomiques, la tendance est à l'amélioration du processus politique, tout comme de la conjoncture économique. S'agissant de l'aspect politique, les prochaines élections présidentielles que comptent organiser les autorités afghanes constitueront un test décisif pour l'ancrage de la démocratie dans ce pays, à condition toutefois que les pouvoirs exécutif et législatif parviennent le plus rapidement possible à un consensus sur le projet de loi électorale en cours d'examen à l'Assemblée nationale ainsi, bien entendu, que sur d'autres modalités pratiques que sont par exemple le recensement et la conception des listes électorales. L'environnement régional devrait également contribuer à la normalisation de la situation politique.

Sur le terrain économique, la finalisation diligente de la stratégie nationale de développement devient un impératif pour permettre au Gouvernement de prendre en mains la lutte contre la pauvreté et, d'une manière générale, la question du développement. De ce point de vue, l'offre généreuse des autorités françaises d'accueillir bientôt à Paris une conférence pour l'appui, le lancement et le financement de la stratégie de développement de l'Afghanistan mérite d'être saluée.

Tous ces faits encourageants, qui sont à l'actif des autorités afghanes, seraient évidemment plus productifs si le contexte sécuritaire s'y prêtait. Hélas, d'énormes obstacles compromettent cette avancée. Comme le souligne en effet le rapport, il y a d'abord la recrudescence des activités terroristes caractérisées par les attentats-suicides et l'utilisation d'engins explosifs contre les populations civiles, les hommes politiques, les convois et les travailleurs humanitaires. À cela s'ajoutent les fléaux de la drogue, principale pourvoyeur de fonds des groupes terroristes, et de la corruption organisée. Le Conseil de sécurité se doit par conséquent de saluer et de soutenir la mise en place de la stratégie nationale de lutte contre la drogue.

À tous ces faits qui sapent le développement et la stabilité de l'Afghanistan, il conviendrait d'ajouter

l'incapacité des forces afghanes à répondre efficacement aux menaces faute d'effectif et de moyens adéquats. D'où la nécessité que la Mission d'administration des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) leur apportent un soutien effectif, notamment en termes d'encadrement professionnel et opérationnel, qui leur permette d'assurer un équilibre entre le maintien de l'ordre et la lutte contre l'insurrection, tant il est vrai que la sécurité et la stabilité sont indispensables pour asseoir et garantir l'état de droit. Pour que la MANUA continue à jouer le rôle décisif qui est le sien, nous sommes en faveur de la prorogation de son mandat.

Le Gouvernement ne parvient toujours pas à administrer la justice. Les exécutions sommaires et la confiscation des libertés essentielles étant des pratiques courantes, il importe de renforcer la capacité du Ministère de la justice. Les conclusions de la Conférence de Rome, tenue en juillet 2007, sur l'état de droit en Afghanistan devraient, nous le pensons, aider dans ce sens.

Autant de défis à relever qui requièrent que la communauté internationale continue à apporter concours et assistance aux autorités afghanes, en particulier pour mettre en œuvre le Pacte pour l'Afghanistan, signé à Londres. Bien évidemment, nous redisons notre plein soutien aux recommandations formulées par le Secrétaire général pour parvenir à un règlement définitif de la question afghane.

M. Le Luong Minh (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je me joins à d'autres pour vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cet important débat public. Pour commencer, je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint Jean-Marie Guéhenno pour son exposé sur la situation en Afghanistan et pour sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2008/159). Je tiens également à adresser nos chaleureuses félicitations à M. Kai Eide pour sa nomination au poste de Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

Dans son rapport, le Secrétaire général dit que deux ans après l'adoption du Pacte pour l'Afghanistan, la transition politique est toujours en butte à de graves difficultés. Nous sommes gravement préoccupés par la situation sécuritaire qui règne en Afghanistan où, comme l'indique le Secrétaire général, il y a eu 8 000 décès dus au conflit pour la seule année 2007, dont plus de 1 500 civils. Nous condamnons tous les actes de violence qui visent à déstabiliser le pays, en particulier ceux qui prennent pour cible des civils innocents, comme lors de l'attentat terroriste du 17 février qui a causé la mort de plus de 100 personnes près de Kandahar.

Les difficultés rencontrées par l'Afghanistan aujourd'hui ne sont pas uniquement liées à la sécurité. En réaffirmant notre appui aux efforts du Gouvernement et du peuple afghans pour stabiliser et reconstruire le pays, et compte tenu de la situation spécifique qui y règne après des décennies de conflit interne et de division, nous pensons que parallèlement à des mesures destinées à renforcer la sécurité, il convient de prendre dûment en considération le besoin de promouvoir la réconciliation nationale et le processus politique qui vise à garantir durablement la paix et la stabilité en Afghanistan et dans la région. En raison de toutes les souffrances qu'il a endurées et de sa volonté authentique d'aller de l'avant, le peuple afghan mérite l'appui et l'aide sans faille de la communauté internationale dans son entreprise de reconstruction nationale, dont la réussite dépend d'une victoire définitive sur les deux grands ennemis du pays : le terrorisme et les drogues.

À ce propos, nous jugeons inquiétant que l'Afghanistan demeure l'un des plus grands fournisseurs de cannabis au monde. Si nous convenons qu'il est urgent d'intensifier les activités de police visant à éradiquer et interdire le trafic illicite de drogues et à démanteler les infrastructures de production, nous n'en estimons pas moins vital de nous attaquer à la pauvreté omniprésente qui est à l'origine de cet état de fait. Parallèlement à des mesures d'application de la loi, une étude approfondie et tournée vers l'action doit impérativement être menée qui propose des initiatives visant à créer d'autres moyens de subsistance pour la population, afin qu'elle puisse avoir une vie meilleure sans prendre part à des activités liées aux drogues.

Nous saluons la MANUA pour le travail qu'elle accomplit en Afghanistan et appuyons la recommandation du Secrétaire général qui suggère de proroger de 12 mois le mandat actuel de la Mission, mais nous sommes toutefois d'avis que, dans le contexte sécuritaire complexe qui prévaut encore en Afghanistan, la MANUA devrait se concentrer sur l'exécution de son mandat actuel, même si je conviens avec le Secrétaire général adjoint Guéhenno qu'il doit être mieux défini. Nous appuyons la MANUA dans sa

volonté de jouer un rôle dans le processus électoral en fournissant une assistance technique et en acheminant des fonds internationaux affectés à l'aide aux institutions électorales afghanes. Cependant, cela doit se faire à la demande du Gouvernement afghan, conformément au principe du respect de l'indépendance et de la souveraineté du pays.

Nous entretenons avec le peuple afghan un lien d'amitié spécial et ancien. Nous avons toujours suivi avec beaucoup d'intérêt et de préoccupation la situation en Afghanistan. Le Viet Nam a participé aux conférences internationales sur la reconstruction du pays, et il continuera de le faire. Avec nos ressources limitées, nous offrons à la population afghane notre modeste assistance. Forts de notre expérience de reconstruction après le conflit, nous sommes prêts à participer aux efforts déployés pour reconstruire l'Afghanistan, de façon bilatérale et dans les cadres tripartites incluant les pays donateurs et le Gouvernement afghan.

M. Urbina (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Le Costa Rica aurait préféré prendre la parole après avoir entendu la déclaration du représentant de l'Afghanistan, car nous estimons qu'il eut été opportun d'écouter avant tout le représentant du pays qui fait l'objet du débat de ce matin. C'est pourquoi notre déclaration ne comprendra pas de commentaire ni de réaction à sa déclaration, comme nous l'aurions pourtant voulu.

Je remercie M. Guéhenno pour son exposé de ce matin et salue la récente nomination de M. Kai Eide au poste de Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nos remerciements vont aussi à M. Tom Koenigs pour son action durant les deux années qu'il a consacrées à cette fonction.

Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué ce débat sur la situation en Afghanistan. La détérioration de la sécurité, la lutte contre l'industrie de la drogue et les progrès, peut-être insuffisants, accomplis dans la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan appelaient ce nouvel examen des mesures à prendre et de l'engagement de la communauté internationale à cet effet.

Voilà plus de six ans que l'ONU s'efforce d'amener l'Afghanistan à dépasser la logique perverse de la guerre, à consolider des institutions politiques représentatives et inclusives et à prendre résolument le chemin de la croissance économique et du développement social. Cela dit, des indices préoccupants nous donnent à penser que la route est semée d'embûches. En premier lieu, les soulèvements et troubles fréquents font entrevoir les difficultés qu'impliquent le renforcement d'institutions politiques légitimes. À cela s'ajoute un climat d'insécurité croissante, comme en témoignent les plus de 180 attentats terroristes perpétrés en 2007 et les quelque 30 qui ont eu lieu depuis le début de l'année en cours. Cette situation compromet les efforts déployés pour mener à bien la reconstruction physique et sociale du pays. Je ne peux m'empêcher de mentionner la culture, la production et le trafic d'opium, qui hypothèquent la sécurité, le développement et la bonne gouvernance de l'Afghanistan.

Seule une action soutenue de la communauté internationale peut éviter à l'Afghanistan des jours plus difficiles encore, et cette tâche ne sera pas facile. La réalisation des objectifs énoncés dans le Pacte pour l'Afghanistan incombe avant tout à son gouvernement, mais elle exige aussi l'appui sans faille de la communauté internationale. C'est la raison pour laquelle nous partageons l'avis du Secrétaire général lorsqu'il indique que

> « Pour régler les problèmes de sécurité et stabiliser la situation en Afghanistan, il convient d'adopter une approche commune intégrant les questions de sécurité, de gouvernance, d'état de droit, de droits de l'homme et de développement social et économique. » (*S/2008/159, par. 66*)

Voilà pourquoi le Costa Rica attache une grande importance au rôle que doit jouer la MANUA pour aider le Gouvernement afghan à réformer le secteur de la sécurité. La reconstruction de l'État dépend dans une grande mesure de la solidité des institutions engagées dans ce secteur. En outre, la force du Gouvernement dépend dans une grande mesure de la confiance qu'il pourra générer chez ses citoyens. Aussi accueillons-nous favorablement les mesures prises afin de lutter contre la corruption. Nous soulignons la nécessité d'investir davantage dans des activités liées au développement, en particulier à l'échelon local. C'est seulement ainsi qu'il sera possible de consolider le système afin qu'il puisse réaliser les nobles objectifs énoncés dans le Pacte pour l'Afghanistan.

Enfin, je voudrais faire référence à la troisième composante de ce Pacte – la gouvernance, et en particulier les droits de l'homme. Les rapports

présentés à la communauté internationale sur la condamnation à mort de personnes ayant exercé leur droit à la liberté d'expression, ou sur les tortures et les détentions arbitraires, sont pour nous une source de profonde préoccupation. Pour le Costa Rica, le rôle fondamental d'une démarche respectueuse des droits de l'homme dans la promotion de la stabilité et du développement est évident. La sécurité durable, la gouvernance responsable, le droit et le développement ne peuvent se construire sur la base de violations des droits de l'homme et de l'intolérance.

Nous estimons que le mandat de la MANUA est suffisamment complet et approprié pour aider le Gouvernement afghan à s'acquitter de ses obligations en la matière, et nous espérons qu'il s'engagera de manière effective à prendre des mesures dans ce sens.

M. Ettalhi (Libye) (*parle en arabe*) : Je voudrais remercier M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, pour l'exposé riche en informations qu'il nous a présenté ce matin. Je voudrais également exprimer mon appréciation pour les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), notamment les efforts de reconstruction de ce pays.

Nous souhaitons également la bienvenue au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Eide, et nous le félicitons pour sa nomination au poste de chef de la MANUA.

Je souhaite en outre la bienvenue à l'Ambassadeur de l'Afghanistan.

Le rapport (S/2008/159) nous dresse malheureusement un tableau sombre de la situation qui règne en Afghanistan et en donne les causes : il s'agit principalement de la recrudescence des activités des insurgés, la fragilité des institutions publiques, et leur incapacité à promouvoir un développement économique et social qui réponde aux besoins essentiels du peuple afghan.

Le rapport souligne également qu'il existe un lien entre la sécurité et la reconstruction. Il note au paragraphe 31, que « la culture du pavot devrait augmenter dans les provinces […] touchées par l'insurrection ». Ceci mène à un constat simple : la solution requiert une approche globale et pas seulement militaire. Je pense que tout le monde en est conscient.

L'objectif primordial de la communauté internationale en Afghanistan est d'aider le peuple afghan à établir un État démocratique stable, et pas de mener une guerre contre les Taliban ou d'autres groupes armés. La lutte contre ces groupes n'est pas un objectif. Le seul usage de la force ne permet jamais d'assurer le contrôle de l'État sur le territoire, ni à réaliser les objectifs de développement. En outre, la stabilité exige un effort parallèle de dialogue afin de réconcilier toutes les composantes du peuple afghan. L'autorité législative afghane a appelé le Président Karzaï à envisager une réconciliation avec les insurgés qui se battent contre le Gouvernement et lui a recommandé de renforcer la police et l'armée nationale, tout en l'encourageant à poursuivre ses efforts dans le domaine du développement.

La sécurité est une condition *sine qua non* du développement, mais préserver la paix requiert également des conditions économiques et sociales qui satisfassent aux besoins essentiels du peuple afghan. La solution n'est pas seulement de lutter contre les insurgés, mais aussi contre l'environnement propice au fondamentalisme et à l'extrémisme. Il importe donc de construire des écoles, de fournir des soins médicaux et de renforcer les infrastructures. Le Secrétaire général souligne ce lien dans son rapport en affirmant que :

> « Les provinces qui ne sont pas touchées par la violence antigouvernementale sont de plus en plus en mesure d'assurer la gouvernance et le développement économique » (*ibid., par. 11*).

Le rapport signale au paragraphe 29 qu'au cours de la période examinée, « la lutte contre les stupéfiants est passée à une vitesse supérieure », bien qu'au paragraphe 31, il souligne que « la culture du pavot à opium ne devrait pas subir de gros changements en 2008 », et que sa production « devrait augmenter dans les provinces […] touchées par l'insurrection ». Même si nous apprécions à leur juste valeur les efforts déployés pour lutter contre les stupéfiants, nous soulignons une fois encore que pour être couronnés de succès, ces efforts doivent être réalisés en parallèle avec des efforts visant à l'amélioration de la capacité à fournir un travail décent et légal à tous les Afghans.

Je serai bref. Nous saluons les progrès réalisés, à savoir le démantèlement des groupes armés illégaux et les efforts du Gouvernement qui visent à assurer une bonne gouvernance au niveau national par la Direction indépendante de la gouvernance locale, ainsi que les mesures prises pour lutter contre la corruption endémique dans le pays. Nous nous félicitons tout particulièrement des efforts déployés par le

Gouvernement pour mettre en œuvre la Stratégie nationale de développement, ainsi que des progrès réalisés à cet égard, comme l'indique le paragraphe 53 du rapport du Secrétaire général (S/2008/159). Mon pays appuie la recommandation du Secrétaire général relative à l'importance de cette Stratégie, car le développement constitue une partie de l'action de la Mission et est un facteur primordial du succès des efforts déployés actuellement en Afghanistan.

Enfin, mon pays appuie également la recommandation du Secrétaire général quant à la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et au renforcement de son rôle dans la coordination des efforts internationaux afin de lui garantir les fonds nécessaires pour qu'elle puisse ouvrir des bureaux régionaux et mener à bien ses initiatives dans le domaine de la bonne gouvernance.

M. Kumalo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous nous associons à tous ceux qui ont félicité M. Kai Eide, de la Norvège, pour sa nomination au poste de Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous avons bon espoir que sous sa direction, l'ONU continuera d'intensifier son rôle directeur de coordination des efforts menés par la communauté internationale pour soutenir le Gouvernement afghan.

Nous remercions également le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Marie Guéhenno, de nous avoir présenté le tout dernier rapport (S/2008/159) du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan.

L'Afghanistan a fait quelques progrès ces dernières années, mais il reste confronté à de graves défis. Le rapport du Secrétaire général décrit la situation actuelle dans le pays dans toute sa complexité. Il ne faut pas sous-estimer les graves défis auxquels l'Afghanistan est confronté, et que ce dernier rapport du Secrétaire général examine en détail. Ces difficultés sont, entre autres, le niveau élevé d'activités liées à l'insurrection et au terrorisme, l'augmentation alarmante de la culture de pavot et de la production d'opium, le problème généralisé de la corruption et la lenteur du développement économique et social.

Nous croyons que le processus qui a commencé avec l'Accord de Bonn et qui se poursuit dans le cadre du Pacte pour l'Afghanistan est, d'une manière générale, sur la bonne voie et doit être encore amélioré. À cet égard, l'Afrique du Sud se félicite que, dans son rapport, le Secrétaire général reconnaît l'engagement continu de la communauté internationale en Afghanistan. Quant à nous, nous sommes favorables à une approche commune qui intègre la sécurité, la gouvernance, l'état de droit, les droits de l'homme et le développement social et économique dans le pays. Nous appelons aussi au plein respect des droits de l'homme en Afghanistan.

La menace constante posée à la sécurité par les activités des insurgés et des terroristes constitue le principal obstacle à la stabilité et aux efforts d'édification de la nation de l'Afghanistan. Le paragraphe 19 du rapport du Secrétaire général illustre clairement la détérioration des conditions de sécurité dans le pays, surtout ces derniers mois. Dans ce contexte, nous déplorons toute tentative de déstabilisation du pays, en particulier les attentats terroristes prenant pour cible des civils innocents et des enfants.

Le rapport du Secrétaire général évoque une fois encore les difficultés liées aux problèmes des stupéfiants en Afghanistan. Bien que le pays continue à faire face à ce problème, nous constatons avec satisfaction que la lutte contre les stupéfiants s'est intensifiée depuis le dernier rapport. Nous félicitons le Gouvernement afghan qui, avec l'aide des partenaires internationaux – notamment l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime – est parvenu à un accord sur les mesures prioritaires à prendre dans la lutte contre les stupéfiants. Nous les encourageons à mettre pleinement en œuvre la Stratégie nationale de lutte contre la drogue et à renforcer les activités de répression. Nous encourageons le Gouvernement afghan à améliorer sa capacité institutionnelle en matière de prestation de services et de développement afin de trouver des solutions de remplacement viables à la culture de pavot.

L'Afrique du Sud réaffirme son appui à la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan et à la Stratégie de développement national de l'Afghanistan, sous le contrôle du peuple afghan. Nous saluons également le rôle central joué par le Conseil commun de coordination et de suivi pour faciliter et suivre la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan.

Nous tenons à souligner l'importance de la coopération régionale, moyen efficace de promouvoir la sécurité, la gouvernance et le développement en Afghanistan. Dans ce contexte, ma délégation se

félicite de l'amélioration des relations entre l'Afghanistan et ses voisins, en particulier le Pakistan. Nous saluons la volonté exprimée par ces deux pays de lutter contre l'extrémisme et le terrorisme en améliorant encore les mécanismes d'échange d'informations existants.

Pour terminer, l'Afrique du Sud appuie le rôle central et impartial de la MANUA et ses activités à la tête des efforts menés par la communauté internationale. Nous sommes favorables au renforcement des capacités de coordination de la MANUA afin de donner à la Mission les moyens d'avoir des effets réels sur le terrain. Nous appelons la MANUA à aider le Gouvernement afghan à préparer les prochaines élections prévues pour l'année prochaine.

Nous félicitons la délégation italienne du bon travail qu'elle a accompli en tant que pays chef de la file pour la question de l'Afghanistan, et nous la remercions d'avoir préparé le projet de résolution sur le mandat de la MANUA. Quant à nous, nous travaillerons de façon constructive avec nos partenaires pendant les débats sur la prorogation du mandat de la MANUA.

M. Khalilzad (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le présent débat. Je tiens également à remercier M. Guéhenno de son exposé.

Au nom de mon gouvernement, je tiens à remercier le personnel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) – notamment l'ancien Représentant spécial du Secrétaire général Tom Koenigs et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général Bo Asplund – pour son dévouement à la cause de l'Afghanistan et à la réussite de ce pays. Nous les remercions également du concours avisé et opportun qu'ils ont apporté au Secrétaire général, et qui lui a permis de présenter un rapport franc et complet (S/2008/159). Mon gouvernement partage l'analyse fondamentale qui figure dans ce rapport, qui présente un tableau équilibré des progrès réalisés et des défis auxquels l'Afghanistan est confronté.

Le succès en Afghanistan est vital pour la communauté internationale. Ce succès contribuera non seulement à améliorer la vie de 30 millions de personnes, qui ont terriblement souffert de 25 années d'occupation et de guerre, mais il constituera également la clef de voûte des efforts menés pour venir à bout des terroristes, affaiblir les extrémistes, instaurer la stabilité régionale en Asie centrale et du Sud, poursuivre la transformation politique et économique nécessaire de l'ensemble du Moyen-Orient et réduire la menace que posent les stupéfiants provenant d'Afghanistan.

À l'avenir, les dirigeants afghans, les puissances régionales et la communauté internationale devront tous assumer des responsabilités importantes, si nous voulons que l'Afghanistan remporte la victoire. Cependant, je voudrais attirer l'attention sur les mesures que l'ONU devrait prendre.

L'ONU doit être fière du rôle qu'elle a joué en Afghanistan, à commencer par le processus de Bonn. Les États-Unis se félicitent de la nomination de M. Kai Eide à la fonction de Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous le remercions d'assumer cette fonction importante et difficile. Il peut compter sur notre appui, et nous lui promettons de collaborer étroitement avec lui. Sa nomination ouvre un nouveau chapitre dans l'engagement des Nations Unies en Afghanistan. Son rôle sera essentiel pour la promotion du partenariat productif avec le Président Karzaï et le Gouvernement afghan, qui est le fondement de tout progrès digne de ce nom. Les Afghans ont gouverné leur pays pendant des millénaires. Notre tâche n'est pas de faire ce travail à leur place, mais d'aider leur pays à se redresser aussi vite que possible.

Alors que nous examinons la prorogation du mandat de la MANUA, il convient de s'employer à définir les bonnes priorités. Une mesure prioritaire consiste à donner au Représentant spécial Eide l'autorité nécessaire pour coordonner et intégrer plus efficacement l'appui de la communauté internationale, qui est composée de dizaines de donateurs, d'organismes et d'exécutants. L'un des atouts majeurs de l'Afghanistan est le nombre de pays impliqués, sur le plan tant militaire que civil. La difficulté inévitable qui en résulte est de veiller à ce qu'il y ait une coordination suffisante afin de tirer le meilleur parti des efforts individuels.

Premièrement, le Représentant spécial Eide devra veiller à l'intégration de l'aide civile pour aider le peuple et le Gouvernement afghans à stabiliser le pays. Bien que la question de l'intégration des efforts militaires de l'OTAN et de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) doive être examinée lors de la prochaine réunion au sommet qui aura lieu à

Bucarest, il convient, pour vaincre l'insurrection, d'élaborer un plan global de campagne qui assure la coordination entre les actions militaires destinées à débarrasser les zones concernées de la présence ennemie et les efforts civils visant à promouvoir la bonne gouvernance et le développement économique.

Deuxièmement, le Représentant spécial Eide devrait mieux coordonner les efforts de la communauté internationale, afin d'assurer le respect par toutes les parties de la stratégie nationale de développement de l'Afghanistan et du Pacte pour l'Afghanistan. La mise en œuvre des dispositions du Pacte a été inégale, et le Représentant spécial Eide devrait inciter à améliorer les résultats, lorsque c'est nécessaire. Cela impliquera une plus grande coordination à la fois entre les donateurs et entre le Gouvernement afghan et les donateurs. Cela est particulièrement nécessaire pour accroître la capacité des ministères afghans de fournir des services de base et de s'attaquer au problème de la corruption.

Troisièmement, le Représentant spécial Eide doit travailler à encourager l'appui international à l'Afghanistan. Certains dirigeants des principaux pays donateurs, ainsi que leurs opinions publiques, ne comprennent pas parfaitement les accomplissements et les difficultés de l'Afghanistan. La prochaine conférence des donateurs, qui aura lieu à Paris, fournira une occasion majeure de raviver cet appui. En expliquant tous les aspects de la situation actuelle, le Représentant spécial Eide pourra aider les amis de l'Afghanistan à apprécier la rentabilité de leur investissement à ce jour et à centrer leur engagement futur sur les difficultés et les perspectives les plus importantes.

Quatrièmement, les bons offices du Représentant spécial Eide devraient contribuer à promouvoir la réconciliation et l'exercice effectif des responsabilités, en étroite coopération avec le Gouvernement afghan, après l'adoption de la Constitution afghane. Par ailleurs, le Représentant spécial Eide doit s'engager dans une diplomatie active pour créer un environnement régional qui favorisera la stabilisation de l'Afghanistan. Après les attentats du 11 septembre 2001, les puissances régionales ont convenu, en dépit de leurs divergences, d'appuyer le processus de Bonn, qui a permis aux Afghans de choisir librement leur gouvernement. Se réclamer de l'esprit de Bonn est dans l'intérêt de tous ces pays. Ce doit être un objectif prioritaire des efforts de l'ONU.

Pour mener à bien cette mission, la MANUA doit disposer du personnel approprié en Afghanistan, ainsi que de ressources suffisantes et des moyens nécessaires pour assurer la sécurité. Nous regrettons que la MANUA, comme le relève le Secrétaire général dans son dernier rapport (S/2008/159), soit confrontée à des taux de vacance de postes et de rétention du personnel problématiques. L'ONU doit inciter son personnel le plus compétent à créer une présence effective, en particulier dans les parties du pays où l'OTAN et la FIAS parviennent à instaurer la stabilité, mais ont besoin d'un partenaire pour améliorer la gouvernance et le développement. Il ne s'agit pas simplement de pourvoir les postes, mais plutôt de disposer d'un personnel très motivé et capable doté des compétences nécessaires.

Les États-Unis sont également prêts à contribuer au succès de l'Afghanistan. Outre les 27 500 soldats déjà déployés en Afghanistan, les États-Unis enverront 3 200 marines supplémentaires, dont 2 200 auront pour tâche de renforcer la sécurité dans le sud du pays et les 1 000 autres de former les forces nationales de sécurité afghanes. En 2008, les États-Unis fourniront au total plus de 2,9 milliards de dollars d'aide, notamment 1 milliard de dollars pour l'éducation, la santé, l'agriculture, les infrastructures et la reconstruction locale. En outre, nous avons demandé au Congrès un montant de 2,6 milliards de dollars dans le cadre d'une demande de financement supplémentaire pour 2008. Nous lançons également plusieurs nouvelles initiatives, notamment la création d'un partenariat entre les secteurs public et privé avec des écoles de droit et des cabinets d'avocats américains, afin de promouvoir l'État de droit et de constituer un noyau solide de juristes.

Le Conseil doit apporter un appui sans réserve à la MANUA et à son équipe pour la mise en œuvre de tous ces objectifs. Nous attendons avec intérêt de coopérer dans les prochains jours avec le Gouvernement afghan, le Conseil de sécurité et d'autres pays qui jouent un rôle important, afin de veiller à ce que la MANUA tienne mieux compte des priorités et des besoins actuels de l'Afghanistan.

M. Natalegawa (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord adresser nos remerciements à M. Guéhenno, Secrétaire général adjoint pour les opérations de maintien de la paix, qui a présenté le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2008/159).

Je voudrais également féliciter M. Kai Eide pour sa nomination en tant que nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan. Ma délégation rend également hommage à M. Tom Koenigs, qui a achevé son mandat en décembre 2007; nous le remercions d'avoir travaillé avec acharnement et d'avoir contribué aux efforts de reconstruction en Afghanistan.

Ces dernières années, l'Afghanistan a fait des progrès sensibles dans divers secteurs. Les institutions politiques représentatives se sont progressivement consolidées, et le développement économique a progressé. Cependant, ma délégation est préoccupée par l'intensification des activités des insurgés, qui portent gravement atteinte aux progrès réalisés. Le plus inquiétant est l'amplification d'une insurrection concertée dans le sud et l'est de l'Afghanistan, ainsi que les attaques contre les travailleurs humanitaires et locaux. Ces attaques violentes risquent de saper les efforts actuellement déployés par le Gouvernement afghan pour instaurer la paix et la stabilité dans le pays. Les attaques ont également empêché le Gouvernement et les organisations d'aide d'avoir accès à certains districts.

L'Indonésie se félicite de la détermination du Gouvernement afghan de s'attaquer en priorité aux problèmes de sécurité. Nous sommes conscients de la nécessité croissante de renforcer les capacités de l'armée nationale afghane. Nous reconnaissons l'importance des mesures prises par l'armée nationale afghane, en collaboration avec la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), en réponse aux activités des insurgés. Ma délégation attache également une grande importance au respect des principes du droit international, notamment des droits humains internationaux et du droit humanitaire, ainsi qu'à la sécurité et à la sûreté des civils, lorsqu'on tente de remédier aux problèmes de sécurité par des mesures militaires.

L'Indonésie pense également qu'une approche uniquement militaire ne peut pas venir à bout des causes profondes des problèmes actuels de sécurité en Afghanistan. C'est pourquoi nous soulignons l'importance du dialogue politique et de la réconciliation entre toutes les factions de l'Afghanistan, dans le cadre de la Constitution afghane. À l'instar du Secrétaire général, nous voyons également le mérite qu'il y a à adopter une démarche commune pour relever les défis en matière de sécurité et stabiliser l'Afghanistan, qui se concentrerait sur la sécurité, la gouvernance, la primauté du droit, les droits de l'homme et le développement social et économique.

Il est également urgent de s'attaquer à la question de l'économie de la drogue, car elle est particulièrement liée au maintien de l'insurrection. À cet égard, nous nous félicitons du fait que la lutte contre les stupéfiants soit passée à une vitesse supérieure et que le Plan hiérarchisé d'application du Gouvernement en matière de stratégie nationale de lutte contre la drogue ait été adopté.

Au plan politique, nous sommes conscients des efforts continus qui sont déployés pour harmoniser les vues des branches législative et exécutive du Gouvernement afghan. Plus particulièrement, les élections présidentielles et parlementaires de 2009 et 2010 ouvriront une page nouvelle dans l'histoire de la transition démocratique en Afghanistan. Nous nous félicitons à cet égard de l'approbation par le Gouvernement, en novembre 2007, d'un projet de loi électoral, qui est actuellement à l'examen à l'Assemblée nationale. Nous attachons également une importance particulière à la participation de toutes les parties prenantes politiques afghanes qui expriment leurs vues sur des questions aussi cruciales que le système électoral.

La coopération régionale continue de contribuer au renforcement de la participation afghane à la dynamique régionale et de sa capacité de traiter les problèmes transnationaux. L'Indonésie se félicite donc que le Gouvernement afghan ait accueilli la dix-septième réunion du Conseil des ministres de l'Organisation de coopération économique à Herat. La Déclaration de Kaboul sur la coopération régionale en matière d'électricité entre l'Asie centrale et l'Asie du Sud est donc une réalisation historique pour la diplomatie régionale afghane. Nous nous félicitons également des partenariats bilatéraux établis entre l'Afghanistan et les pays voisins afin de trouver des solutions mutuellement acceptables, notamment au problème des réfugiés afghans.

Nous estimons que la présence de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) demeure essentielle pour l'Afghanistan. L'appui de la MANUA continuera d'être nécessaire pour que le pays réalise ses objectifs nationaux. Les objectifs politiques du processus de Bonn ayant officiellement été atteints, la MANUA continuera de jouer un rôle important pour aider l'Afghanistan à

mener ses activités diverses dans d'autres domaines clefs de l'Accord de Bonn.

À cet égard, nous souscrivons à l'évaluation du Secrétaire général quant à l'importance de l'intensification de la coordination, du dialogue politique, de l'appui à la gouvernance infranationale, de la coordination de l'action humanitaire, de l'assistance électorale et du renforcement de la coopération avec la FIAS en tant qu'objectifs du programme de travail de la MANUA dans les prochains mois.

Étant donné l'importance continue de la MANUA pour appuyer le Gouvernement afghan dans la réalisation de ses objectifs nationaux, et les défis immenses auxquels il continue d'être confronté, l'Indonésie appuie la proposition du Secrétaire général de proroger le mandat de la MANUA pour une nouvelle période de 12 mois.

Enfin, nous remercions M. Bo Asplund, qui a exercé en tant que Représentant spécial par intérim du Secrétaire général, et tout le personnel de la MANUA pour leur dévouement et leurs efforts inlassables pour s'acquitter de leurs responsabilités importantes.

M. Ripert (France) : La Représentante permanente de la Slovénie prononcera tout à l'heure, au nom de l'Union européenne, une intervention à laquelle la France s'associe pleinement. Je voudrais faire à mon tour quelques commentaires à titre national.

Je voudrais tout d'abord, comme les orateurs précédents, remercier M. Guéhenno pour l'exposé qu'il vient de nous présenter et saluer la présence du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, à qui nous adressons nos plus chaleureuses félicitations pour sa nomination. Comme ses prédécesseurs, M. Kai Eide pourra compter sur le soutien plein et actif de la France dans la mission essentielle qu'il aura à remplir sur le terrain. Nous constatons avec satisfaction que sa nomination fait l'objet d'un large consensus international et que les autorités afghanes ont marqué leur souhait de travailler étroitement avec lui. Il dispose ainsi de toute l'autorité nécessaire pour accomplir l'indispensable rôle de coordination qui sera le sien.

Six ans après la chute du régime qui avait fait de l'Afghanistan un sanctuaire du terrorisme international, nous sommes à un moment crucial. La situation militaire est stabilisée, mais elle reste difficile. Elle ne se traduit pas encore par un affaiblissement décisif de la capacité de nuisance d'un adversaire qui n'hésite pas à utiliser la terreur, comme l'attentat de ce matin visant le contingent canadien à Kandahar est venu tragiquement le rappeler.

Le développement du trafic de drogue, intimement lié au développement de l'insurrection, constitue un phénomène particulièrement inquiétant. Son éradication par une action déterminée et soutenue dans le temps doit rester une priorité des autorités afghanes comme de la communauté internationale. Surtout, l'État afghan peine encore à instaurer et à faire respecter l'état de droit dans de nombreuses régions du pays et les problèmes de gouvernance restent aigus, notamment au niveau local, fragilisant les progrès indéniables accomplis depuis 2001. Les années à venir seront décisives à cet égard, avec notamment les élections prévues en 2009 et 2010. Autant d'étapes que la communauté internationale doit aider les Afghans à franchir avec succès.

Nous devons, selon nous, répondre aujourd'hui à quatre défis essentiels afin de progresser dans la voie du redressement de l'Afghanistan et de l'accomplissement des objectifs définis à Londres en 2006.

Tout d'abord, la communauté internationale doit confirmer son engagement dans la durée afin de persuader les Afghans que rien n'entamera notre détermination à mettre un terme aux attentes de ceux – terroristes, trafiquants de drogue, groupes armés illégaux – qui espèrent notre retrait. Il en va de la paix et de la sécurité de l'Afghanistan, mais aussi du monde. Cette mobilisation de la communauté internationale, qui s'est déjà traduite par l'engagement de ressources considérables et par des résultats substantiels, exige pour être efficace une coordination accrue entre tous les acteurs. Cela a déjà été dit, l'action de M. Kai Eide devrait largement y contribuer.

L'engagement civil et militaire doit ensuite s'inscrire dans une perspective. Cela a été dit également par plusieurs de ceux qui m'ont précédé : permettre aux Afghans, maîtres de leur destin, de vivre en paix dans leur pays. Le transfert progressif des responsabilités aux Afghans doit être notre objectif constant. C'est tout particulièrement important en matière de sécurité. En commençant par Kaboul, l'effort de formation doit être renforcé à cette fin.

Enfin, nous devons consolider la stratégie globale élaborée lors de la Conférence de Londres en janvier 2006. C'est dans cet esprit que la France, à la demande

du Président Karzaï, organisera en juin 2008 une conférence de soutien à l'Afghanistan. Elle visera à faire mieux connaître les acquis de six ans d'efforts communs, à réaffirmer l'engagement international et à établir une feuille de route pour les années à venir. Elle procédera en particulier à un bilan d'étapes du Pacte de Londres et permettra de resserrer la stratégie de Londres autour d'objectifs prioritaires et réalistes. Nous entendons naturellement associer étroitement l'ONU, et en particulier le Secrétaire général et son Représentant spécial, à cette conférence.

L'Afghanistan est une priorité pour la France et pour l'Union européenne. Notre président de la République a réitéré notre engagement à long terme lors de sa visite en Afghanistan en décembre dernier, tant en matière d'aide civile à la reconstruction que sur le plan sécuritaire, par notre participation à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et notre appui à la formation de l'armée et de la police afghanes.

Nous concevons cet engagement à la fois bilatéral et européen dans un partenariat étroit et à tous les niveaux avec les Nations Unies. Parce que seule l'ONU dispose à la fois de la légitimité, de l'impartialité et de l'expertise nécessaires pour développer une approche globale de la consolidation du processus démocratique en appui à l'action des autorités afghanes.

C'est dans cet esprit que nous soutenons le renouvellement du mandat de la MANUA autour des lignes définies par le Secrétaire général dans son rapport. Avec un Représentant spécial investi d'une autorité renforcée, un mandat resserré autour de quelques priorités d'action et une présence renforcée sur le terrain, en étroite coordination avec les autres acteurs qui y sont engagés, la MANUA sera en mesure d'assurer avec davantage d'efficacité son rôle central dans le redressement de l'Afghanistan afin d'apporter à sa population la liberté, la sécurité et la prospérité qu'elle mérite comme tous les autres peuples du monde.

M. Jurica (Croatie) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général de son rapport détaillé et complet sur la situation en Afghanistan (S/2008/159) et nous approuvons les observations et les conclusions qu'il contient. Nous voudrions également remercier le Secrétaire général adjoint Jean-Marie Guéhenno de son exposé.

Nous avons pris note, avec satisfaction, de la nomination, par le Secrétaire général, de M. Kai Eide, de la Norvège, aux fonctions de Représentant spécial pour l'Afghanistan et de Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous sommes convaincus que M. Eide saura mener à bien la mission qui lui a été confiée grâce à sa parfaite connaissance des questions de sécurité, à sa précieuse expérience et à ses talents de diplomate.

Depuis la chute des Taliban, le Gouvernement afghan et la communauté internationale ont, ces dernières années, pris ensemble des mesures très importantes pour améliorer le sort des Afghans sur les plans politique, social et économique. En revanche, malgré la forte augmentation des effectifs militaires étrangers et de l'aide fournie à l'Afghanistan, la violence, l'insécurité et la production d'opium ont explosé. La communauté internationale doit rester unie derrière le Gouvernement et le peuple afghans pour faire front aux dangers et problèmes qui accablent le pays. Un environnement véritablement sûr reste la première des conditions pour atteindre la stabilité et le développement en Afghanistan.

S'agissant de la sécurité, la responsabilité première incombe incontestablement à l'armée et à la police. De notre point de vue, il est absolument capital que les forces nationales de sécurité puissent assurer la sécurité dans le pays. Voilà pourquoi la priorité absolue doit être de renforcer leurs capacités.

Dans le même temps, il importe de souligner que la sécurité ne peut pas être assurée exclusivement par des moyens militaires. S'il est évident que l'armée a un rôle à jouer, il faut aussi être conscient de ses limites. Nous souhaiterions voir plus d'experts civils travailler sur le terrain. La bonne gouvernance et l'état de droit, la reconstruction économique et le développement social sont autant de facteurs essentiels pour stabiliser l'Afghanistan. Nous devons accompagner les efforts du Gouvernement afghan en matière de prestation de services aux citoyens. Il s'agit selon nous d'un élément décisif qui, au fil du temps, renforcera la confiance populaire dans les pouvoirs publics.

D'où l'importance du soutien vigoureux que la communauté internationale offre au Gouvernement afghan et du respect mutuel des principes de l'efficacité de l'aide, tels que formulés dans le Pacte pour l'Afghanistan. Cet accord central doit être rigoureusement appliqué et servir de moteur aux politiques mises en œuvre par le Gouvernement à l'échelle provinciale et locale. La Croatie a appris avec

satisfaction qu'une conférence internationale se préparait à Paris pour faire le point sur la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan ainsi que pour débattre de la suite à y donner.

Il est crucial que les Afghans eux-mêmes prennent en main le processus pour que les efforts de paix soient couronnés de succès. Nous espérons que le dialogue sur les politiques publiques engagé à propos des principales questions liées à la sécurité, à l'économie et au développement incitera à finaliser la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. Nous avons également bon espoir que l'exécution coordonnée et efficace de la Stratégie nationale de développement améliore de façon sensible le quotidien de la plupart des Afghans.

Sachant qu'il est également crucial de veiller à la primauté du droit et d'améliorer l'appareil judiciaire, nous soutenons toutes les activités menées en application des textes issus de la Conférence de Rome de 2007. Cependant, dans la mesure où les systèmes traditionnels de règlement des litiges restent saisis de la majorité des affaires, la Croatie estime qu'il faut réfléchir sérieusement à la manière d'y incorporer les principes des droits de l'homme. Il importe selon nous de prendre en considération les travaux du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme parce que c'est précisément sur la notion des droits de l'homme que doit reposer un système politique stable et performant. Il convient à ce sujet de veiller tout particulièrement à améliorer la condition de la femme et de l'enfant ainsi que le respect de leurs droits.

La Croatie pense comme le Secrétaire général que la coopération civile et militaire est véritablement indispensable pour venir à bout des problèmes actuels. À cette fin, mon gouvernement insiste sur l'importance des Équipes de reconstruction de province. Exemples concrets de partenariat militaro-civil, ces petites équipes déployées dans les provinces afghanes doivent être considérées comme une forme novatrice de groupe de gestion des crises conçu pour tirer des effets de synergie du travail en tandem. C'est pourquoi nous pensons que leurs activités doivent recevoir tout l'appui voulu et qu'il convient d'en peaufiner le concept sur la base des enseignements tirés jusqu'ici. En l'occurrence, la MANUA pourrait assumer une plus grande responsabilité dans la coordination des programmes d'aide internationale.

Nous pensons qu'il est particulièrement important de favoriser l'exécution des programmes de réconciliation sous houlette afghane afin d'apaiser la situation et de renforcer la sécurité dans le pays. Il convient de réaffirmer que tout débat sur la question doit être engagé dans les limites fixées par la Constitution afghane et dans le respect total du régime des sanctions mis en place par le Conseil de sécurité, notamment à travers sa résolution 1267 (1999). La réconciliation nationale favoriserait la coopération entre les différents groupes du pays et le Gouvernement central et, nous l'espérons, conduirait à la paix nationale et à la stabilité régionale.

Comme le Secrétaire général l'indique expressément dans son rapport (S/2008/159), l'économie de la drogue compromet gravement les institutions politiques, économiques et sociales de l'Afghanistan. Il existe des liens manifestes et de plus en plus étroits entre l'économie de la drogue et l'insurrection, qui y puise une grande partie des ressources nécessaires à son financement. En outre, l'économie de la drogue afghane soulève un grave problème régional et international dans la mesure où l'Afghanistan est le plus grand producteur d'opium au monde.

Par conséquent, nous comptons énormément sur la bonne mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la drogue, en particulier à l'échelle locale, pour faire durablement chuter la production et le trafic de drogue et, au final, obtenir leur élimination totale. Les agriculteurs afghans doivent être vivement encouragés à détruire les cultures de pavot et recevoir l'aide nécessaire pour trouver de nouveaux moyens de subsistance.

La Croatie considère également qu'une coopération régionale et internationale est primordiale pour combattre le trafic illicite des drogues, notamment dans le cadre de la coopération dans la gestion des frontières et du Fonds d'affectation spéciale pour la lutte antidrogue. Il est clair qu'un certain nombre de hauts responsables profitent de ce trafic et que l'économie de la drogue s'accompagne d'une corruption à grande échelle. Compte tenu de tout cela, nous prions instamment le Gouvernement afghan de mettre en œuvre une stratégie nationale de lutte contre la corruption et de neutraliser ce fléau silencieux.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais à présent faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous remercions M. Guéhenno de son exposé détaillé sur la situation en Afghanistan et de sa présentation du dernier rapport du Secrétaire général (S/2008/159).

Je serai direct : nous sommes vivement préoccupés par la progression constante des activités terroristes engagées par les Taliban, Al-Qaida et autres extrémistes. Ces activités ébranlent les fragiles fondations de l'État afghan et empêchent l'exécution intégrale du Pacte pour l'Afghanistan adopté à Londres. Il est particulièrement alarmant que les terroristes contrôlent de facto des régions entières où un pouvoir parallèle est en train de s'installer. Aujourd'hui plus que jamais, il faut que les forces de sécurité afghanes et la présence militaire internationale unissent leurs efforts pour mettre fin à cette situation funeste à la sécurité, qui empêche la paix de se consolider et la démocratie de s'ancrer en Afghanistan.

Les tendances militaires et politiques confirment ce que le Secrétaire général conclut dans son rapport lorsqu'il indique que le processus de réconciliation nationale doit s'effectuer dans le respect total du régime de sanctions contre les Taliban mis en place par la résolution 1267 (1999) du Conseil de sécurité. Il est évident que seuls ceux qui n'ont pas commis d'actes de guerre peuvent retourner à la vie civile. Tout effort visant à tendre la main aux extrémistes et à les attirer progressivement vers le pouvoir renforcera l'instabilité. Voilà ce dont doit s'abstenir de faire la Mission des Nations Unies dans l'exécution de son mandat. Tant que l'on n'aura pas tari les sources de financement du terrorisme, dont la principale reste le trafic de drogue, il sera impossible d'éteindre le feu de leurs opérations.

Nous partageons le point de vue du Secrétaire général selon lequel, à des fins d'efficacité dans la lutte contre la menace narcotique afghane, il est essentiel de détruire non seulement les plantations, mais aussi les laboratoires clandestins, et d'agir plus vigoureusement pour intercepter les drogues en transit. De plus, l'incapacité persistante du Gouvernement afghan, malgré l'aide de la communauté internationale, à contrer la menace des stupéfiants est une preuve incontestable de la pertinence de l'initiative de la Fédération de Russie qui consiste à établir, grâce à la coordination de l'ONU et à la participation des États voisins, un système global de lutte contre la drogue et de cordons de sécurité financière.

En même temps, nous devons exploiter davantage les possibilités offertes par les associations régionales, qui ont prouvé leur efficacité dans ce domaine, en particulier l'Organisation du Traité de sécurité collective et l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Renforcer la protection antidrogue et antiterroriste dans tout l'État afghan aura pour effet non seulement d'affaiblir les moyens financiers des extrémistes, mais aussi de contribuer à une stabilisation rapide de l'Afghanistan et de la région tout entière. On servirait également cet objectif en créant, de manière générale, des processus régionaux et d'intégration.

Nous partageons le point de vue du Secrétaire général quant au besoin crucial de préserver le rôle central de l'ONU dans la coordination des efforts internationaux de règlement après le conflit et de reconstruction socioéconomique de l'Afghanistan. Nous convenons aussi que le mandat actuel de la MANUA, tel que confirmé par le rapport, est adapté pour une exécution effective des tâches énoncées dans le Pacte de Londres. Nous appuyons la proposition du Secrétaire général de proroger le mandat de la MANUA pour une nouvelle période de 12 mois.

Nous nous réjouissons de la nomination du Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission, M. Kai Eide, et nous lui souhaitons plein succès dans ses activités à venir au titre du mandat qui sera prorogé la semaine prochaine par le Conseil.

La Fédération de Russie participe activement à la mise en œuvre de projets qui revêtent une importance vitale pour l'Afghanistan dans les domaines de l'énergie, du transport et de la minéralurgie. L'accord de règlement de la dette afghane à l'égard de la Fédération de Russie a beaucoup contribué au renouveau économique du pays. Le 31 janvier 2008, à la demande du Gouvernement afghan, nous avons mené une opération visant à apporter une aide humanitaire aux Afghans souffrant de la pénurie alimentaire due à un hiver particulièrement rigoureux. Une délégation du Ministère russe des situations d'urgence a offert plus de 3 000 tonnes de farine de blé à des représentants des autorités afghanes. La Fédération de Russie poursuivra ses efforts pour stabiliser l'Afghanistan et relever les défis de grande envergure auxquels il est confronté.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de mars, et d'exprimer notre satisfaction quant à la tenue de la présente séance importante sur la situation en Afghanistan. Au nom de la République islamique d'Afghanistan, je félicite M. Kai Eide pour sa récente nomination et je lui souhaite plein succès dans l'accomplissement de la tâche qui lui a été confiée. Nous attendons avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec lui et promettons de le faire. Nous remercions M. Jean-Marie Guéhenno pour son exposé d'aujourd'hui et le Secrétaire général pour son rapport complet sur la situation en Afghanistan.

La multiplication des attentats terroristes perpétrés par les ennemis de l'Afghanistan a donné lieu à des interprétations erronées et malencontreuses de la situation en Afghanistan. Des observations récentes au sujet du contrôle exercé par le Gouvernement, voire de son échec, sont le résultat de conjectures prématurées, qui risquent de miner l'appui public aux efforts déployés pour y restaurer durablement la paix et la sécurité dans le pays. Nous devons maintenir le cap avec une ferme détermination et empêcher que les difficultés sécuritaires n'affaiblissent notre volonté résolue d'atteindre nos objectifs communs.

N'oublions pas que nous, les Afghans et nos partenaires internationaux, progressons de manière indéniable vers un Afghanistan fort, stable et démocratique. À tout point de vue, les avancées enregistrées jusqu'à présent reflètent une évolution remarquable. Aujourd'hui, une plus grande partie de l'Afghanistan est à l'abri du terrorisme et de la violence. La lutte contre les terroristes et les extrémistes continue. Grâce à l'appui de nos partenaires internationaux, nos forces de sécurité gagnent en vigueur et en efficacité. L'Armée nationale afghane compte désormais 58 000 soldats et assume un rôle accru dans la lutte contre les terroristes qui cherchent à déstabiliser l'Afghanistan et la région.

Avec l'aide de nos partenaires internationaux, nous avons démantelé plus de 120 bases d'opérations terroristes et appréhendé 1 000 terroristes, parmi lesquels des étrangers. Les personnes capturées comprennent des commandants d'élite des Taliban, des hommes du rang d'Al-Qaida et les auteurs des récents attentats terroristes.

Malgré nos succès, d'importantes difficultés demeurent. Garantir la sécurité de notre peuple n'est pas simplement notre principal objectif : c'est aussi notre plus gros problème. Les terroristes multiplient leurs attaques contre les civils, les écoles, les chefs religieux, les forces de sécurité et les partenaires internationaux. Ils ont également élargi leur champ d'action dans la région. De nouveaux fronts violents sont ouverts. Ces attentats, qui prennent la forme d'opérations éclair, ne doivent pas être vus comme la marque d'un ennemi fort, mais plutôt comme le signe de la frustration découlant de son incapacité à prendre part à des affrontements directs.

Le Gouvernement afghan n'épargnera aucun effort pour améliorer la sécurité de son peuple. À cet égard, nous restons fidèles à une stratégie globale qui comprend des aspects tant militaires que politiques. Si la campagne militaire demeure l'élément central de notre action contre les terroristes et en faveur de la sécurité, nous accordons néanmoins davantage d'attention à la sensibilisation politique et au renforcement du processus de réconciliation nationale. Nous appelons une nouvelle fois les individus qui éprouvent du ressentiment à rejeter la violence, respecter la Constitution et rejoindre leurs compatriotes pour reconstruire leur pays. À cet égard, nous apprécions que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) soit disposée à exercer ses bons offices pour faciliter la réconciliation.

Les difficultés interdépendantes auxquelles l'Afghanistan est confronté appellent des efforts mutuellement porteurs pour consolider les acquis dans les domaines de la sécurité, de la gouvernance, de l'état de droit, des droits de l'homme, du développement et de la lutte contre les stupéfiants. Asseoir la gouvernance et combattre la corruption et les stupéfiants restent parmi nos grandes priorités. Nous avons pris de nouvelles mesures pour améliorer la gouvernance aux niveaux provincial et local. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général, la Direction indépendante de la gouvernance locale s'efforce de consolider les liens entre les administrations provinciales et le Gouvernement central. Elle favorise aussi des progrès dans divers domaines aux niveaux des provinces et des districts, notamment la fourniture durable de services de base aux communautés locales, le démantèlement de groupes armés illégaux, la réforme de la police et la lutte contre les stupéfiants.

Le Gouvernement afghan a pris de nombreuses mesures pour combattre la corruption. Celles-ci incluent la création d'un comité interinstitutionnel, dirigé par le Président de la Cour suprême, pour s'attaquer à la corruption dans le secteur public; l'élaboration d'un projet de stratégie nationale de lutte contre la corruption; et la signature, en août 2007, de la Convention des Nations Unies contre la corruption. Néanmoins, l'ampleur des défis que constituent la lutte contre la corruption et le renforcement de l'état de droit exige du temps et des moyens. Nous nous félicitons du nouvel appui renforcé de la MANUA aux efforts que nous déployons pour améliorer la gouvernance et l'état de droit.

Comme l'affirme le rapport du Secrétaire général, la lutte contre les stupéfiants est passée à une vitesse supérieure. Devant l'augmentation de la culture de pavot et la production d'opium en 2007, nous avons pris une série de mesures supplémentaires pour accélérer la mise en œuvre de notre Stratégie nationale de lutte contre les stupéfiants. À la récente réunion du Conseil commun de coordination et de suivi, à Tokyo, nous sommes parvenus à un consensus avec nos partenaires internationaux quant aux domaines qui appellent une intervention immédiate.

Nous nous sommes fixé comme priorité la lutte contre les stupéfiants en tant que pilier de notre groupe consultatif, dont l'objectif est d'améliorer la sécurité dans les six provinces qui connaissent les niveaux les plus élevés de violence. En octobre dernier, nous avons décidé, dans le cadre de notre stratégie nationale de lutte contre la drogue, de détruire 50 000 hectares de pavot en 2008. En outre, étant donné l'interaction entre le terrorisme et les stupéfiants, nous assurerons une protection au cours des opérations de lutte contre les stupéfiants. Au nombre des autres mesures prises en vue de rendre notre action de lutte contre les stupéfiants plus efficace, notre Assemblée nationale a confirmé, il y a deux semaines à peine, la nomination d'un Ministre de la lutte contre les stupéfiants.

En dépit de toutes les difficultés auxquelles nous nous heurtons, l'Afghanistan poursuit sa reconstruction et son développement social et économique. Aujourd'hui, plus de 85 % de la population bénéficie d'un ensemble de services de santé de base. Les progrès réalisés dans le domaine de l'éducation ont permis à quelque 6 millions d'enfants de fréquenter l'école. Notre économie légale a enregistré une croissance de 12 % en moyenne au cours des quatre dernières années, et notre produit intérieur brut par habitant a à peu près doublé. Cinq millions d'Afghans sont rentrés dans leurs foyers dans l'espoir d'un avenir meilleur. Plus de 1 471 kilomètres de route ont été construits et 737 kilomètres sont encore en cours de construction.

Conformément à notre Plan d'action national en faveur de la femme, les femmes afghanes ne cessent d'assumer un rôle accru dans la vie sociale, politique et économique du pays. Nos citoyens bénéficient de droits comme jamais auparavant. Pourtant, nous reconnaissons que des difficultés subsistent dans plusieurs secteurs et nous demeurons résolus à les régler.

Afin de consolider nos acquis, nous allons finaliser la stratégie de développement national de l'Afghanistan ces prochaines semaines. Nous attendons avec intérêt la tenue de la Conférence de Paris, qui aura lieu en juin 2008, lors de laquelle nous lancerons la stratégie, examinerons l'application du Pacte pour l'Afghanistan, et discuterons de la voie à suivre avec nos partenaires internationaux. Nous travaillons en étroite collaboration avec le Gouvernement français à la préparation de cette conférence.

Le peuple afghan continue de vivre dans des conditions humanitaires difficiles. La situation s'est aggravée avec le début de l'hiver le plus rigoureux qu'ait connu le pays depuis plus de 30 ans, qui a fait plus de 900 victimes, et des centaines de personnes souffrent de graves gelures. Les conditions climatiques difficiles ont également décimé le bétail, principal moyen de subsistance des familles vulnérables qui occupent les zones reculées de l'Afghanistan. Tout en exprimant notre gratitude à la communauté humanitaire qui a fourni une aide d'urgence aux provinces les plus gravement affectées, nous demandons qu'une aide humanitaire supplémentaire soit rapidement fournie.

Dans ce contexte, nous nous félicitons du rôle de coordination que n'a cessé de jouer la MANUA pour veiller à la fourniture rapide et efficace de l'aide humanitaire, ainsi que de sa promptitude à aider le Gouvernement afghan à créer des conditions propices au retour librement consenti et durable, en toute sécurité et dans la dignité, de nos compatriotes se trouvant à l'étranger.

Le rôle de l'ONU demeure essentiel à l'application du Pacte pour l'Afghanistan. Nous attendons avec impatience l'adoption, dans les jours à venir, d'une résolution qui prorogera le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en

Afghanistan. La prorogation du mandat sera l'expression de l'engagement continu de l'ONU et de la communauté internationale vis-à-vis de l'Afghanistan. Nous espérons également qu'ainsi l'ONU pourra commencer à y mener une action plus forte, mieux structurée et plus efficace. La nécessité de mieux coordonner les efforts de reconstruction de la communauté internationale en Afghanistan n'a jamais été aussi évidente. Dans ce sens, nous soulignons l'importance d'améliorer le rôle de coordination de l'ONU pour mieux canaliser l'appui et l'aide de la communauté internationale à l'Afghanistan en un effort conjoint. Une telle coordination est nécessaire afin de rendre l'intervention et l'aide internationales en Afghanistan plus efficaces.

Avant de terminer, je voudrais remercier l'ONU et la communauté internationale de l'aide qu'elles nous ont apportée pour faire prévaloir une paix durable, la sécurité et la stabilité en Afghanistan. Ensemble, nous avons fait beaucoup de chemin, mais notre mission n'est pas encore achevée. Grâce à une meilleure coordination et une coopération plus étroite, nous parviendrons, avec succès, au terme du voyage que nous avons entrepris ensemble il y a plus de six ans.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Slovénie.

M^me^ Štiglic (Slovénie) (*parle en anglais*) : j'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (EU). Les pays candidats, la Turquie, la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, les pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous remercier d'avoir organisé ce débat.

L'Union européenne se félicite du dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2008/159) et de l'exposé du Secrétaire général adjoint Guéhenno. Nous souscrivons aux recommandations concernant les activités à venir de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), notamment le renforcement du rôle central de la MANUA dans la coordination de l'ensemble des efforts internationaux déployés en Afghanistan, en étroite collaboration avec l'UE et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Je voudrais ajouter que nous nous félicitons de la nomination de Kai Eide à la fonction de Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan. Nous attendons avec intérêt de coopérer avec lui.

Nous espérons que le mandat de la MANUA sera prorogé, car cela réaffirmera l'appui de la communauté internationale à une meilleure cohésion internationale dans les efforts que nous déployons, ensemble, pour aider le Gouvernement afghan.

L'Union européenne est résolue à fournir un appui durable au Gouvernement et au peuple afghans, et elle est attachée aux principes fondamentaux qui consistent à renforcer l'autorité de l'État afghan, la bonne gouvernance, la responsabilité et le sentiment d'appropriation nationale, et à établir un État afghan démocratique, sûr et solide, respectueux des droits de l'homme et de l'état de droit.

L'Union européenne apporte son appui à l'initiative du Conseil commun de coordination et de suivi, qui s'est réuni à Tokyo les 5 et 6 février, d'organiser une conférence internationale à Paris en juin afin d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan, de réaffirmer la détermination de la communauté internationale vis-à-vis de l'Afghanistan et de débattre de la marche à suivre pour l'avenir. Dans ce contexte, l'Union européenne tient à mettre en lumière, une fois encore, le fait qu'elle est favorable à une approche globale. L'Union européenne invite le Gouvernement afghan à faire de nouveaux progrès dans les domaines des droits de l'homme et de la bonne gouvernance, notamment en établissant un mécanisme indépendant qui s'occuperait de la nomination des hauts fonctionnaires, en mettant en œuvre la stratégie nationale de lutte contre les stupéfiants et en adoptant une loi sur les médias garantissant la liberté d'expression.

L'Union européenne demeure résolue à travailler avec le Gouvernement afghan pour renforcer ses institutions et mécanismes de défense des droits de l'homme. L'Union européenne rappelle l'appel urgent qu'elle a lancé pour qu'il soit mis fin, à l'avenir, à toute exécution, que le moratoire de facto sur la peine de mort soit rétabli et que l'on veille à une meilleure application du plan d'action sur l'administration de la justice pendant la période de transition.

L'Union européenne souligne son engagement continu en Afghanistan, notamment par le biais de programmes bilatéraux de coopération des États membres de l'UE et par la stratégie d'aide de l'UE, qui indique la manière dont l'UE s'engagera d'ici à 2013 et

qui est centré sur la gouvernance et l'état de droit – notamment le secteur judiciaire et la police –, ainsi que sur le développement rural et la santé. L'Union européenne attend avec intérêt la finalisation, le lancement et la mise en œuvre de la Stratégie de développement national de l'Afghanistan et se félicite du processus participatif qui l'a accompagnée jusqu'à ce jour.

L'Union européenne réaffirme son appui aux élections en Afghanistan. L'UE demeure engagée à travailler avec le Gouvernement afghan pour veiller à ce que les élections de 2009 et 2010 soient libres et régulières. L'UE réaffirme qu'il incombe au Gouvernement afghan de décider du format des élections et du moment de leur tenue. Nous invitons le Gouvernement afghan à faire en sorte que ces décisions soient prises à temps, pour permettre une préparation adéquate.

L'UE se félicite des progrès accomplis par la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan (EUPOL Afghanistan), qui sera pleinement déployée aux niveaux central, régional et provincial. La Mission est favorable au développement d'une force de police afghane dirigée localement, respectueuse des droits de l'homme et de l'état de droit. L'UE demeure déterminée à relever les nombreux défis qui se présentent, en étroite coopération avec les autorités afghanes et les partenaires internationaux. L'Union européenne est prête à envisager un renforcement de son engagement, notamment dans le secteur de la police et dans le domaine de l'état de droit au sens le plus large, conformément au programme national de justice qu'ont adopté les autorités afghanes.

L'Union européenne, soulignant la cohérence globale entre ses objectifs et ceux de l'ONU et de l'OTAN dans le cadre du Pacte pour l'Afghanistan, réaffirme sa volonté d'œuvrer en étroite collaboration avec la MANUA et la Force internationale d'assistance à la sécurité, notamment par le biais de la Mission européenne de police (EUPOL) en Afghanistan, en vue de renforcer la coordination d'ensemble de la communauté internationale dans ce pays. L'Union européenne continuera de suivre de très près l'évolution de la situation en Afghanistan, y compris lors du prochain sommet de l'OTAN à Bucarest.

Au cours des prochains mois, l'Union européenne continuera d'examiner de près sa politique à l'égard de l'Afghanistan, dans l'attente de la Conférence de Paris.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

M. Hill (Australie) (*parle en anglais*) : L'Australie remercie le Secrétaire général pour son rapport. Nous saisissons également la présente occasion pour remercier tous ceux qui travaillent à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), ainsi que M. Guéhenno et son équipe, ici et sur le terrain.

Nous nous félicitons vivement de la nomination par le Secrétaire général de M. Kai Eide au poste de Représentant spécial, et nous attendons avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec lui.

Ce débat public sur l'Afghanistan arrive à point nommé, car il se déroule à un moment où la communauté internationale se penche de nouveau sur les problèmes de ce pays. Je fais bien entendu référence au proche sommet de Bucarest sur la question, au cours duquel se tiendra un débat sur un plan politico-militaire global élaboré par l'OTAN et les pays fournisseurs de contingents non membres de l'OTAN. J'ai appris avec plaisir aujourd'hui que le Secrétaire général y assistera. Aussi, bien entendu, comme on l'a déjà dit, il y aura la proche et très importante Conférence de Paris qui sera l'occasion de procéder à un examen biennal du Pacte pour l'Afghanistan – en d'autres termes de la tâche plus large d'édification de la nation.

Je ne saurais assez insister sur le fait que pour l'ensemble de la communauté internationale, la stabilité en Afghanistan est véritablement dans son intérêt à long terme. L'Afghanistan reste la première ligne de la lutte mondiale contre le terrorisme – une menace qui pèse sur tous les pays qui soutiennent la démocratie, un mode de gouvernement indépendant de toute ingérence religieuse, et la modération. Aucun membre de la communauté internationale ne peut se permettre de laisser l'Afghanistan succomber à nouveau aux forces de l'extrémisme et du fondamentalisme idéologique. Le succès de la communauté internationale en Afghanistan est une mesure manifeste de la volonté mondiale de lutter contre le terrorisme, et c'est certainement l'image que s'en font Al-Qaida et d'autres groupes extrémistes.

Ces sept dernières années, les efforts de stabilisation ont marqué des points durement gagnés – et j'ai été très heureux d'entendre l'Ambassadeur de l'Afghanistan y faire référence aujourd'hui –, mais encore une fois, comme il l'a dit, si nous ne soutenons

pas et ne relançons pas les efforts internationaux, non seulement dans le domaine de la sécurité mais aussi de la reconstruction et du développement, les progrès réalisés seront réduits à néant. Nous devons absolument continuer à renforcer les capacités du Gouvernement afghan afin qu'il dispose des outils nécessaires pour relever les défis auxquels le peuple afghan sera confronté à court, à moyen et à long termes.

Récemment, l'Australie a intensifié son engagement en faveur du renforcement des capacités, en ajoutant une équipe opérationnelle d'encadrement et de liaison chargée d'assurer une formation et de prodiguer des conseils à l'armée nationale afghane.

Le Secrétaire général note à juste titre dans son rapport que la communauté internationale a besoin de plus de ressources et d'une approche mieux coordonnée et mieux intégrée pour s'attaquer aux problèmes de l'Afghanistan. Cela signifie que nous devons coordonner nos opérations militaires et non militaires, ainsi que les efforts menés dans différentes provinces et régions, non seulement par l'OTAN et ses partenaires de la Force internationale d'assistance à la sécurité, mais aussi par l'ONU et les autres acteurs internationaux.

Nous devons tous être prêts à travailler pour les mêmes objectifs afin de réussir dans notre tâche, surtout pour ce qui est des questions complexes telles que la lutte contre les stupéfiants. Cela signifie également des engagements accrus, sans réserve, et une priorité accrue au déploiement de ressources là où les défis posés à la stabilisation sont les plus marqués, en particulier dans le Sud.

Le renforcement de l'engagement de l'ONU en Afghanistan est crucial pour la réalisation de progrès en matière de stabilisation et pour l'instauration de conditions à plus long terme propices à la paix et à la sécurité. Nous encourageons l'ONU à intensifier son engagement, non seulement à Kaboul, mais aussi dans les provinces, notamment (et c'est important) par le biais d'une présence de l'ONU – la MANUA et des organismes des Nations Unies – dans le Sud, y compris la province d'Uruzgan.

Le Représentant spécial, M. Eide, aura pour tâche importante de faire connaître au peuple afghan le ferme attachement de l'ONU et de ses Membres au peuple et au Gouvernement afghans, ainsi que les efforts que nous menons ensemble pour favoriser la stabilité et le développement dans l'ensemble du pays. Comme le Secrétaire général le note dans son rapport,

> « Celle-ci (la MANUA) a pour principale mission de renforcer l'autorité de l'État afghan et, pour ce faire, de promouvoir un appui international plus cohérent. » (*S/2008/159, par. 64*)

En partenariat avec le Gouvernement afghan, M. Eide aura également un rôle clef à jouer dans la direction des efforts déployés par l'ONU, notamment pour assurer une coordination efficace des activités internationales humanitaires et de développement et leur extension à toutes les régions du pays.

L'Australie apporte une contribution importante aux efforts de la communauté internationale en Afghanistan en fournissant des ressources militaires et non militaires. Nous avons déployé quelque 1 000 soldats dans la province d'Uruzgan, où nous agissons en partenariat avec les forces néerlandaises. Depuis 2001, nous avons versé 450 millions de dollars pour la reconstruction, le développement et l'aide humanitaire en Afghanistan, et nous étudions d'autres possibilités d'accroître la présence d'une force de police australienne. Notre engagement se poursuivra.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne la parole à la représentante de la Nouvelle-Zélande.

M^me^ Banks (Nouvelle-Zélande) *(parle en anglais)* : Je remercie le Secrétaire général de son dernier rapport sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA).

La Nouvelle-Zélande a constaté avec satisfaction les progrès réalisés en Afghanistan au cours de l'année écoulée, tant sur le plan politique que dans le domaine de la lutte contre l'insurrection, comme l'a indiqué l'Ambassadeur de l'Afghanistan ce matin, mais la situation générale demeure préoccupante. Les conditions de sécurité, surtout dans le Sud et l'Est, entravent gravement le développement et limitent le champ d'action du Gouvernement. La production d'opium mine l'avenir du pays. Il faut déployer bien plus d'efforts pour trouver d'autres moyens de subsistance viables.

Nous considérons que la sécurité, la gouvernance, le développement et la réconciliation des diverses factions afghanes sont les quatre domaines clefs sur lesquels le Gouvernement afghan, appuyé par la communauté internationale, peut faire porter son action. Dans une large mesure, ces quatre domaines

d'action sont interdépendants. Le poids relatif accordé à chacun d'eux est important. Nous croyons que, dans le contexte d'une approche globale, il faut procéder à un rééquilibrage en mettant davantage l'accent sur la réconciliation politique, la gouvernance et le développement.

Depuis 2001, la Nouvelle-Zélande a fourni du personnel militaire à l'Afghanistan et a une équipe de reconstruction de province dans la province de Bamiyan. Du personnel néo-zélandais appuie également le quartier général de la Force internationale d'assistance à la sécurité et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et encadre et forme la force de police dans la province de Bamiyan. Outre ces contributions apportées à la sécurité, la Nouvelle-Zélande apporte son concours dans d'autres domaines prioritaires du Pacte pour l'Afghanistan, comme par exemple les programmes relatifs aux moyens de subsistance en zone rurale, l'éducation et les services de santé, et le développement des capacités des organisations gouvernementales au niveau provincial, des organisations non gouvernementales et de la société civile. Nous aidons la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan par le biais d'une contribution statutaire. Toute notre programmation a pour objectif d'autonomiser les femmes, car nous considérons la participation des femmes essentielle à l'instauration de la paix et de la sécurité.

La Nouvelle-Zélande approuve l'importance que le Secrétaire général accorde dans son rapport à l'aide fournie à l'édification des structures de gouvernance locale, ce que le Gouvernement afghan juge prioritaire. Nous nous félicitons également de la volonté qu'il a signalée pour le compte de l'ONU de jouer un rôle plus central dans la coordination de l'aide internationale et dans la promotion de la réconciliation politique en Afghanistan. Le rôle du nouveau Représentant spécial, M. Kai Eide, aura une importance accrue alors que nous abordons la prochaine phase de notre lutte pour assurer l'avenir du pays, et nous lui souhaitons un plein succès dans ses fonctions.

Enfin, tout en nous félicitant des progrès réalisés en Afghanistan ces dernières années, nous jugeons également que la communauté internationale doit rester engagée et poursuivre ses efforts pour offrir à l'Afghanistan un avenir positif.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne la parole au représentant de l'Espagne.

M. De Palacio España (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je tiens d'emblée à m'associer à la déclaration faite par la représentante de la Slovénie au nom de la présidence de l'Union européenne. Je remercie également le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint, M. Guéhenno, pour sa présentation du rapport.

L'Espagne est reconnaissante de l'occasion qui est donnée à sa délégation de participer au présent débat public, qui me permet de réaffirmer l'engagement de mon pays, en particulier après le récent processus électoral lors duquel les électeurs ont confirmé leur confiance dans notre gouvernement, de promouvoir un Afghanistan sûr, stable, démocratique et prospère, libéré de la menace du terrorisme et vivant en paix et en étroite collaboration avec ses voisins.

L'Espagne considère que la communauté internationale doit continuer de concentrer ses efforts sur l'objectif fondamental, qui est de parvenir à consolider un système politique durable, qui permette un consensus suffisant entre les Afghans et soit capable de garantir à lui seul la sécurité du pays.

Nous approuvons la nomination par le Secrétaire général d'un nouveau Représentant spécial et Chef de la MANUA, M. Kai Eide, que nous félicitons très sincèrement et que nous assurons de l'appui de notre gouvernement pour qu'il contribue à renforcer le rôle de chef de file politique de l'ONU et la coordination entre tous les acteurs internationaux présents en Afghanistan, en coopération avec le Gouvernement afghan.

L'Espagne reste d'avis que l'ONU doit continuer de jouer un rôle central dans le processus de stabilisation et de reconstruction de l'Afghanistan; en conséquence, il est nécessaire de renforcer le déploiement et la présence de la MANUA, pour qu'elle puisse s'acquitter de ses fonctions sur l'ensemble du territoire afghan. En ce sens, nous appuyons les efforts qui seront déployés, en concertation avec la communauté internationale, en matière de conseils pour le contrôle de la production de stupéfiants.

Pour garantir l'efficacité, il est nécessaire de conserver une approche globale qui, sans négliger l'importance de sa dimension sécuritaire, se concentre de plus en plus sur la dimension politique et civile de la reconstruction de l'Afghanistan, c'est-à-dire la promotion de la bonne gouvernance et de l'état de droit, la promotion des droits de l'homme et le développement économique et social, ainsi que la

nécessité pour le Gouvernement afghan d'assumer progressivement ses responsabilités.

Je voudrais me pencher plus particulièrement sur cette question et réitérer l'appel pressant de l'Union européenne en faveur du rétablissement du moratoire de fait sur la peine de mort, ainsi que de la suspension des exécutions dans l'avenir en Afghanistan.

Nous relevons avec satisfaction que la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan sera bientôt approuvée; elle doit servir de cadre de référence pour l'aide humanitaire afin de répondre aux priorités définies par le Gouvernement afghan. Nous pensons notamment que l'afghanisation des forces de sécurité, c'est-à-dire l'armée et la police, doit recevoir une attention prioritaire. De même, il convient d'intensifier les efforts visant à renforcer l'autorité du Gouvernement afghan sur l'ensemble du territoire national, grâce à la consolidation des institutions provinciales et locales, ainsi qu'à la formation et au renforcement des capacités des fonctionnaires et agents des services publics, en s'efforçant d'améliorer considérablement la bonne gouvernance locale et de promouvoir la lutte contre la corruption.

Nous pensons que la Conférence internationale de Paris devrait faire le bilan politique des résultats obtenus jusqu'à présent et ne pas être simplement une nouvelle conférence des donateurs, dans le but d'entériner l'approche globale dont nous avons parlé, en réaffirmant le rôle de chef de file de l'ONU et en imposant au Gouvernement afghan d'assumer ses responsabilités. La Conférence de Paris doit permettre de progresser résolument dans le renforcement de la coordination internationale et dans l'établissement de priorités pour l'application du Pacte pour l'Afghanistan.

L'Espagne appuie la recommandation du Secrétaire général en faveur d'une prorogation du mandat de la MANUA pour une nouvelle période de 12 mois dans les conditions actuellement en vigueur. Nous aurons le temps par la suite d'envisager, le cas échéant, la nécessité d'apporter des changements au mandat. À cette fin, le nouveau Représentant spécial devra évaluer la situation sur le terrain; à cet égard, il sera particulièrement important d'encadrer les prochains processus électoraux, dont dépend la crédibilité du système, et d'intensifier la coordination avec la Force internationale d'assistance à la sécurité.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Kim Hyun Chong (République de Corée) (*parle en anglais*) : Depuis l'adoption de l'Accord de Bonn, en décembre 2001, et en dépit de la persistance de nombreuses difficultés, l'Afghanistan a réalisé d'importants progrès politiques, dont les premières élections présidentielles directes jamais organisées dans le pays, en octobre 2004, et les élections parlementaires de 2005 ont marqué le couronnement. La communauté internationale doit continuer de collaborer étroitement avec l'Afghanistan pour veiller à ce que ces succès aient un effet durable. Bien que beaucoup ait été accompli, il reste de nombreuses difficultés à surmonter. Il serait présomptueux de croire que notre travail est presque terminé. Ma délégation pense que 2008 sera une année décisive pour l'instauration d'une paix et d'une sécurité générales en Afghanistan.

La République de Corée reconnaît que la détérioration de la situation sécuritaire, aggravée par la réapparition des Taliban et d'autres groupes extrémistes, ainsi que la multiplication des attentats terroristes et l'intensification du commerce illicite de stupéfiants entravent non seulement le processus de reconstruction, mais aussi la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan dans son ensemble.

Ma délégation est profondément préoccupée par l'instabilité persistante dans certaines zones du pays. La gravité de la situation est mise en lumière par les cas d'enlèvement et de meurtre de civils afghans et étrangers, notamment l'enlèvement en 2007 de 23 citoyens de la République de Corée par les Taliban, dont deux ont été assassinés. Par ailleurs, nous condamnons avec fermeté la série d'attentats terroristes perpétrés récemment, notamment près de Kandahar le mois dernier et à Kaboul en janvier, qui visaient des civils, notamment de nombreuses femmes et de nombreux enfants.

Cette absence généralisée de sécurité entrave également le retour des réfugiés afghans dans leur patrie. Ainsi, 5 000 réfugiés afghans seulement sont rentrés chez eux en 2007. On peut comparer ce chiffre avec les 5 000 réfugiés qui retournaient chaque jour chez eux lors de l'afflux record de réfugiés en 2004.

Prenant acte du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan, nous convenons que pour

rétablir une sécurité durable, il convient d'adopter une stratégie multidimensionnelle en coordonnant les activités militaires, policières, politiques, économiques et sociales. Les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), travaillant en étroite coopération avec le Gouvernement afghan et le Conseil commun de coordination et de suivi, sont essentiels pour le succès de cette stratégie. Un autre facteur important sera l'intensification de la coordination et de la coopération entre le gouvernement central et les gouvernements provinciaux, de manière à améliorer l'efficacité des politiques en matière de sécurité au niveau local.

Nous sommes également préoccupés par la menace que fait peser de plus en plus le commerce illicite de stupéfiants sur la sécurité nationale, le développement social et la gouvernance de l'Afghanistan. La culture du pavot a encore atteint un chiffre record en 2007 – qui dépasse de plus d'un tiers celui de 2006. Tant que la population afghane n'aura pas trouvé d'autres sources de revenus, beaucoup poursuivront ces activités illicites, ce qui alimente la corruption aux niveaux les plus élevés. La République de Corée espère que l'Afghanistan continuera d'œuvrer à la pleine mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre les stupéfiants, qui a été présentée par le Gouvernement afghan à la Conférence de Londres. Nous sommes disposés à nous joindre à l'appui international à la Stratégie, comme en témoigne notre contribution de l'année dernière, d'un montant de 200 000 dollars, au Fonds d'affectation spéciale pour la lutte antidrogue.

La République de Corée juge encourageants les récents efforts faits par l'ONU et le Ministère de l'éducation de l'Afghanistan pour construire près de 300 nouvelles écoles et former 48 000 enseignants en prévision de la prochaine année scolaire. D'après les estimations, près de 6,2 millions d'enfants devraient fréquenter l'école cette année, contre 5,7 millions en 2007. Cependant, il faut encore régler le problème de la disparité entre les sexes et celui du nombre d'enfants qui terminent l'enseignement primaire.

La République de Corée a fortement soutenu le processus de reconstruction en Afghanistan. Après notre contribution d'environ 60 millions de dollars sous forme de subventions à l'Afghanistan entre 2001 et 2005, nous avons réservé 20 millions de dollars pour la prochaine période triennale en faveur de projets centrés sur le développement des ressources humaines, le développement agricole et celui des zones rurales, ainsi que l'efficacité de l'administration. En outre, les équipes médicales et de reconstruction de mon pays ont contribué au processus de reconstruction de l'Afghanistan depuis leur déploiement en février 2002. Nous nous engageons à poursuivre notre engagement en faveur de la reconstruction, du développement et de la stabilisation de l'Afghanistan dans les années à venir.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Takasu (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint Guéhenno pour l'exposé complet qu'il a présenté ce matin sur la situation en Afghanistan. Le Japon se félicite d'autre part chaleureusement de la nomination de M. Kai Eide à la fonction de Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, et il s'engage à l'appuyer face aux lourdes tâches qui l'attendent.

Nous sommes cette année à mi-chemin du processus de mise en œuvre du Pacte pour l'Afghanistan. En tant que Président du Groupe des huit (G-8) cette année, le Japon a accueilli le mois dernier le Conseil commun de coordination et de suivi (JCMB) pour examiner les progrès réalisés à ce jour et débattre de la voie à suivre. Comme l'ont noté les participants, des progrès tangibles ont été réalisés dans le redressement du pays depuis le lancement du Pacte. Cela n'aurait pas été possible si le Gouvernement afghan n'avait pas conjugué ses plus grands efforts à l'engagement de la communauté internationale.

Maintenant que la Stratégie de développement national de l'Afghanistan est presque au point, l'édification de la nation doit passer de la phase de la reconstruction à celle du développement. Le Japon est tout à fait disposé à appuyer les efforts du Gouvernement et du peuple afghans. Divers défis se posent toutefois à nous.

Le plus inquiétant d'entre eux a trait à la situation en matière de sécurité. Pour instaurer la stabilité, essentielle au développement économique, les forces internationales doivent demeurer déterminées à mener à bien l'immense tâche consistant à éliminer le terrorisme dans le pays. Le Japon salue les efforts acharnés qui sont déployés par de nombreux pays pour fournir des forces et du personnel.

Notre succès dépend également du renforcement des capacités des Forces nationales de sécurité afghanes. Quant au Japon, je suis heureux d'annoncer qu'il s'est associé à la lutte internationale contre le terrorisme en reprenant ses activités de ravitaillement en combustible dans l'océan Indien.

Le Japon attache également de l'importance au démantèlement des groupes armés illégaux en tant que moyen d'améliorer la situation en matière de sécurité sur le long terme. Nous sommes heureux de noter que 161 groupes armés illégaux ont été démantelés jusqu'à maintenant. L'immatriculation des armes à feu progresse également. La mise en place d'une cellule spéciale consacrée au démantèlement des groupes armés illégaux au sein du Ministère de l'intérieur représentera également un pas en avant pour placer ce processus sous le contrôle national. À partir de ces progrès, les opérations de démantèlement des groupes armés illégaux doivent être renforcées et accélérées. Le Japon demeure décidé à appuyer les efforts du Gouvernement afghan dans ce domaine également.

Une autre source de préoccupation concerne les stupéfiants. Comme l'a indiqué une enquête menée récemment par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la situation concernant la culture du pavot à opium demeure préoccupante cette année. Nous nous félicitons de ce que la réunion du Conseil commun de coordination et de suivi tenue à Tokyo ait approuvé le plan de mise en œuvre de mesures de lutte contre les stupéfiants élaboré par le Gouvernement afghan, en insistant davantage sur les actions au niveau provincial.

Pour faire face à ces défis, une approche holistique et globale est essentielle. Le Japon a fourni 1 milliard 360 millions de dollars au titre de l'aide à l'Afghanistan conformément à son initiative holistique intitulée « Consolidation de la paix en Afghanistan », qui recouvre le processus politique, la sécurité, la gouvernance et la reconstruction. Dans le cadre de ces efforts, le Japon a récemment annoncé qu'il apporterait une aide supplémentaire de 110 millions de dollars en se concentrant sur les projets menés le long des frontières pakistanaise et iranienne. Un projet visant à renforcer la capacité du Gouvernement afghan dans le domaine des contrôles frontaliers est également inclus.

La coordination est de toute évidence une autre exigence. Pour assurer une assistance efficiente et efficace, la coordination des activités d'assistance est d'une importance vitale. La coordination entre la stratégie militaire, le processus politique et la stratégie de développement est nécessaire pour ancrer solidement chaque élément. Le rôle de l'ONU à cet égard est important, aujourd'hui plus que jamais, pour coordonner les efforts du Gouvernement afghan et des acteurs internationaux. Nous nous réjouissons de travailler en étroite coopération à cet égard avec le Représentant spécial qui vient d'être nommé.

S'agissant du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), nous insistons sur l'importance qu'il y a à prolonger harmonieusement le mandat en cette phase cruciale pour montrer que la communauté internationale est unie dans son appui aux activités de l'ONU. Le Japon appuie la recommandation du Secrétaire général en vue d'une prorogation du mandat actuel pour une nouvelle période de 12 mois. Nous nous félicitons également de l'approche du Secrétaire général, qui consiste à se concentrer sur plusieurs domaines clefs, y compris l'acceptation de l'ONU de jouer un rôle accru en matière de coordination dans le cadre du mandat existant.

En sa qualité de Président du G-8, le Japon s'efforcera de dégager des synergies entre les débats menés au cours du processus du sommet du G-8 et les examens et débats ayant lieu à l'ONU et dans d'autres instances, afin que nous soyons en mesure d'appuyer davantage les efforts de consolidation de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

Le Président (*parle en russe*) : Il reste un certain nombre d'orateurs sur ma liste pour cette séance. Aussi, je propose, avec l'assentiment du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à 15 heures.

La séance est suspendue à 13 heures, et est reprise à 15 h 5.